

## RER C : la SNCF dans une course contre le temps

**VITRY-SUR-SEINE (94).** Les travaux de reconstruction du poste d'aiguillage incendié l'été dernier ont démarré hier. Pour s'achever normalement dans deux ans, un record.

**AVRIL 2017.** C'est la date que tous les usagers du RER C doivent garder en tête. Celle à laquelle le nouveau poste d'aiguillage de Vitry-sur-Seine doit être mis en service, et surtout celle d'un retour à la normale plus qu'attendu sur l'ensemble du réseau.

Dans l'épais brouillard du centre technique des Ardoines et en présence de Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional, la SNCF a lancé hier matin les travaux de reconstruction de l'édifice parti en fumée le 23 juillet. « Une première pierre virtuelle », a souligné le patron de l'Ile-de-France — le dépôt du permis de construire est prévu pour mars —, mais une bonne occasion de faire le point sur le chantier du poumon de la ligne C, empruntée quotidiennement par 540 000 voyageurs.

Complètement détruit lors du sinistre, le vieux poste d'aiguillage va être totalement démoli à partir de mars. Un nouveau, entièrement informatisé, verra le jour d'ici à octobre 2016 plus près des bâtiments principaux du technicentre. « L'urgent est surtout dans l'alimentation électrique, sa construction ne débutera pas avant six mois ou un an », précise cependant Yves Ramette, directeur général du gestionnaire d'infrastructure RFF-SNCF en Ile-de-France. Le nouvel ensemble devrait ensuite être opérationnel pour le printemps 2017, à l'issue de nombreuses vérifications de sécurité et d'un chantier qui aura coûté entre 80 et 100 M€. Bien que considérable pour l'usager, la SNCF explique avoir réduit la durée des travaux au maximum. « Nous n'avons jamais cons-



**Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), hier matin.** Un incendie avait dévasté le 23 juillet le poste d'aiguillage du technicentre des Ardoines, entraînant de très nombreuses perturbations sur le réseau. (LP/C.C.)

truit un poste d'aiguillage aussi rapidement, assure Alain Krakovitch, directeur général de Transilien-SNCF. Normalement, ce n'est pas trente mois, mais deux fois plus. » Pour cela, l'entreprise publique a lancé les études dès septembre et a fait appel à un seul prestataire, la société Thales. Depuis l'été, les rames ne peuvent entrer et sortir du site vitriote que par le nord,

avec un temps de manœuvre multiplié par deux — et des cheminots qui doivent aiguiller à la main. D'où l'intérêt de remettre en marche au plus vite le « super-garage » des Ardoines, où est entretenue la quasi-totalité des 172 rames de la ligne.

« Nous avons dû déplacer la maintenance sur d'autres sites, déplore Alain Krakovitch. Du coup, nous avons 15 rames qui circulent tout le

temps à vide. » Et donc 15 rames en moins à disposition des usagers qui, malgré les solutions de secours mises en place par la SNCF (*lire ci-dessous*), doivent faire avec un trafic réduit à 50 % sur certaines parties du réseau. « Nous aurons d'ici quelques mois un nouveau poste qui sera informatisé, automatisé, et je l'espère, sécurisé, confie Jean-Paul Huchon. Car il suffit d'un seul incident pour mettre des milliers de gens dans une situation de galère. »

CLÉMENT CHAILLOU

**« Normalement, ce n'est pas trente mois, mais deux fois plus »**

Alain Krakovitch, directeur général de Transilien-SNCF

### L'incendie toujours inexplicable

■ Presque six mois après l'incendie ayant dévasté le poste d'aiguillage à Vitry-sur-Seine (94), on ne connaît toujours pas l'origine exacte du sinistre. Si la piste criminelle a été écartée par Guillaume Pepy, le PDG de la SNCF, les conclusions de l'enquête de police, attendues en octobre, n'ont pas été communiquées. Le cheminot de 54 ans présent cette nuit-là dans le bâtiment — il s'était endormi avec une d'alcoolémie élevée — est toujours suspendu. « Il sera à la retraite dans quelques mois », précise-t-on à la SNCF.



### Du mieux sur le réseau, mais pas pour tous

■ En attendant de voir un nouveau poste d'aiguillage sortir de terre à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), les usagers du RER C rongent leur frein. Entre les trains supprimés du fait de l'incendie, les retards, et les perturbations en tous genres, la ligne entière tremble à l'idée d'un nouvel incident. « On le prend matin et soir parce qu'on n'a pas d'autre choix, mais il y a des jours où ça vous rendrait fou », résume Mehdi, en gare de Choisy. La SNCF indique que 87 % des trains circulent tout de même sur le réseau depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Cependant, si sur certaines parties le trafic est quasi normal, d'autres, comme le tronçon Orly-Rungis-Massy ou le Val d'Orge, peuvent voir les passages des précieux wagons diminués de moitié (*voir ci-contre*). L'entreprise publique prévoit donc pour 2015 des améliorations qui lui permettront de se rapprocher des 95 % demandés hier par le

président de la région, Jean-Paul Huchon (PS). Au 1<sup>er</sup> février, 4 rames seront ainsi ajoutées au réseau, permettant le passage de 26 trains supplémentaires chaque jour, avec un cadencement augmenté aux heures de pointe sur Pontoise et Orly. Les voyageurs de Brétigny devront eux prendre leur mal en patience. En outre, 2 autres rames ont été achetées à la région Nord-Pas-de-Calais et seront à leur tour insérées en 2015 après une restauration nécessaire. Des propositions encourageantes, mais « toujours pas satisfaisantes » pour le conseiller régional Daniel Guérin (MRC), qui a rappelé qu'une pétition regroupant les signatures de 1 200 usagers avait été remise le mois dernier. Quant aux bus de substitution mis en place dans certaines gares du Val-de-Marne ou de l'Essonne, ces derniers sont boudés par les voyageurs. Ils pourraient être rapidement réduits, sinon supprimés.

c.c.

### À NOTER

**Un salon afin de bien préparer les concours**



■ A dix jours de l'ouverture de la première phase des admissions post-bac (APB), le groupe l'Étudiant organise le tout premier salon entièrement dédié aux concours, tests et examens. Les futurs bacheliers pourront s'y informer et se faire conseiller dans leur préparation aux concours d'entrée des écoles qu'ils veulent tenter, dans toutes les filières. Sur place, ils trouveront tous les conseils de professionnels avisés pour ne rien rater à la procédure APB. **Samedi et dimanche, pavillon 2.2 du parc des Expositions de la porte de Versailles, à Paris (XV<sup>e</sup>), de 10 heures à 18 heures. Informations sur le site [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr).**

### ■ CHIFFRE

**+ 49 % de nuitées dans le Grand Paris en octobre.** Dévoilée hier par l'office du tourisme et des congrès (OTC) de la capitale, cette hausse est la deuxième d'affilée en un mois. Elle s'explique en partie « par la tenue de salons internationaux d'envergure », comme le Mondial de l'automobile, qui a accueilli 1,25 million de visiteurs à la porte de Versailles (XV<sup>e</sup>) du 4 au 19 octobre. « Le taux d'occupation des hôtels du Grand Paris a atteint 85,4 % », révèle encore l'OTC. Prix moyen de la chambre : 154,40 €.

### CHÂTENAY-MALABRY (92)

#### L'école Centrale change de nom

■ Ne l'appellez plus Centrale. La célèbre école d'ingénieurs basée à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) s'appelle désormais Centrale-Supélec. Elle a fusionné en ce début d'année avec l'École supérieure d'électricité. La nouvelle entité rassemble désormais 4 780 étudiants, dont 3 500 élèves ingénieurs, et près de 400 enseignants. Et elle compte quatre campus : celui de Châtenay-Malabry, qui doit déménager en 2017 pour rejoindre celui de Gif-sur-Yvette, sur le plateau de Saclay dans l'Essonne, mais aussi des sites à Metz (Moselle) et à Rennes (Ile-et-Vilaine).

## STATIONNEMENT

## Bientôt des places gratuites pour les véhicules propres

■ « Nous allons continuer à oser. » Reprenant le slogan de sa campagne électorale de l'an dernier, la maire de Paris (PS) Anne Hidalgo a présenté hier ses vœux au Conseil de Paris. L'élue a réaffirmé sa volonté de lutter contre la pollution atmosphérique avec dans sa ligne de mire les véhicules les plus polluants. « On ne me fera pas reculer », a insisté Anne



Anne Hidalgo a promis la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques et hybrides. (LP/Benoît Hasse.)

Hidalgo invoquant la nécessité de prendre des dispositions pour lutter contre « un problème de santé publique majeure ». Alors que la hausse du prix du stationnement, en vigueur depuis le 2 janvier, soulève la colère des Parisiens (notre édition d'hier), l'élue a promis la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques et hybrides (essence/électrique). La mairie s'est aussi engagée à ce que la Ville se débarrasse des « 300 fourgonnettes » diesel qu'elle a encore dans son parc automobile.

## LOGEMENT

## La loi Macron inquiète les « découpés »

■ La plate-forme des découpés, un collectif de locataires menacés d'expulsion de leur logement par des projets de « vente à la découpe », c'est-à-dire de vente appartement par appartement de leurs immeubles, a exprimé hier de vives inquiétudes. En cause, la loi Macron qui prévoit d'annuler la protection qui leur avait été accordée par une précédente loi. Le texte sera examiné à partir du 26 janvier par l'Assemblée. « Favoriser la vente à la découpe et les promoteurs marchands de biens, [...] c'est favoriser des opérations spéculatives de démantèlement du locatif », estime la plate-forme. Ces opérations « expulsent les occupants en place, tentent d'extorquer d'une partie d'entre eux des prix exorbitants pour avoir le droit de rester », poursuit-elle. La vente à la découpe s'est professionnalisée au début des années 1990 et accélérée avant 2000, à mesure que les investisseurs institutionnels (banques, assureurs...) se séparaient de leurs immeubles pour les vendre à des opérateurs immobiliers. Le 17 décembre, le Conseil de Paris a approuvé un vœu demandant à la maire (PS) Anne Hidalgo d'interpeller le gouvernement sur ces dispositions du projet de loi Macron. La lutte contre cette pratique a été érigée en « priorité absolue » par l'élue. Un projet de vente à la découpe quai de Jemmapes (X<sup>e</sup>, notre photo), a été récemment mis en échec grâce au rachat de 47 logements par le bailleur social Paris Habitat.

VII<sup>e</sup>

## Manifestation contre les armes nucléaires

■ Les militants du Centre opérationnel de la force non violente prévoient de battre à nouveau le pavé demain pour réclamer l'abolition des armes nucléaires. Leur rassemblement, qui pourrait être remis en cause par les mesures du plan Vigipirate porté à son maximum, est prévu, pour un premier rendez-vous, de 8 heures à 9 heures au métro Solférino, entre l'Assemblée nationale et le ministère de la Défense. Une deuxième manifestation est annoncée entre le boulevard Saint-Germain et la rue de l'Université (VII<sup>e</sup>), puis à nouveau au métro Solférino de 16 heures à 17 heures.

XVI<sup>e</sup>

## Nike devient partenaire du futur incubateur des start-up du sport

■ L'équipementier Nike sera l'un des membres fondateurs du Tremplin, l'incubateur de start-up dédiées au sport qui sera implanté au stade Jean-Bouin (XVI<sup>e</sup>). L'annonce a été faite hier par Paris Région Lab, l'agence de la Ville de Paris qui vise à promouvoir les jeunes entreprises innovantes. Nike rejoint ainsi la Française des jeux, ce qui permettra notamment à l'entreprise américaine de participer à la sélection des start-up qui seront incubées dès le mois de mars au Tremplin. « Paris Région Lab est aujourd'hui fière de ce partenariat avec un grand groupe international qui pourra apporter, nous en sommes convaincus, énormément de valeur aux start-up accompagnées, au niveau du développement ou de la distribution de leurs offres », s'est félicité Jean-François Galloüin, le directeur général de Paris Région Lab.

X<sup>e</sup>

## Le squat des anciennes vespasiennes menacé

■ « QUAND ON ORGANISE des fêtes dans un squat, on s'attend à avoir des ennuis mais pas à ce point ! » La voix posée, Aladdin a encore du mal à imaginer qu'il devra bientôt comparaître devant un tribunal de police. Ce trentenaire a été entendu à deux reprises au commissariat du X<sup>e</sup> arrondissement en qualité de porte-parole du collectif qui occupe d'anciennes toilettes publiques sous les Grands Boulevards (X<sup>e</sup>).

C'est là qu'on lui aurait signifié sa convocation prochaine devant la justice. « Les policiers ont dressé une liste de 35 chefs d'inculpation à mon encontre », affirme Aladdin. Il lui se-

rait reproché, entre autres, du tapage nocturne et le non-respect des normes de sécurité. Contactée hier, la préfecture de police n'a pas été pas en mesure de confirmer ces informations.

Huit mois après le murage de la Miroiterie (XX<sup>e</sup>), ce passage devant la justice pourrait sonner le glas d'un des derniers squats artistiques de la capitale, qui accueille en outre « les fêtes les plus underground et les plus hype de Paris », selon Gaspard Delanoë, un des activistes de la capitale les plus connus dans le milieu. Pour accéder à cet endroit, les visiteurs doivent descendre un escalier. Alad-

din, qui a vécu à proximité, a découvert l'existence de ses anciennes toilettes il y a seulement un an. « Je passais régulièrement devant, mais j'ai longtemps cru qu'il s'agissait d'une sortie de secours du métro, raconte-t-il. En regardant de plus près, j'ai compris que ce n'était pas le cas. »

**« On organise toutes sortes de soirées. Avec le va-et-vient, on peut compter près de 150 personnes par soir »**

Aladdin, porte-parole du collectif

Après le Mont C. dans le XVIII<sup>e</sup> et le Poney Club dans le XV<sup>e</sup>, le collectif d'Aladdin a fait de ce lieu son nouveau repaire. D'autant que contrairement aux précédents, les anciennes toilettes publiques des Grands Boulevards sont à l'abandon depuis des dizaines d'années. « Personne ne revendique cet espace, sauf nous », assure le trentenaire.

Depuis quatre mois, les deux espaces — l'un était réservé aux femmes, l'autre aux hommes — ont été réaménagés en galerie d'art pour le premier et en lieu de fête pour le second. « On organise toutes sortes de soirées : rock, electro, funk, arabisante, détaille Aladdin. Avec le va-et-vient, on peut compter près de 150 personnes par soir. »

Les fêtards ont évidemment de quoi se soulager, bien que les urinoirs aient été remplacés... par des plots ! Une illustration du système D qui résume l'état d'esprit des occupants. « On sait pertinemment que ce lieu sera éphémère, confie leur porte-parole. C'est pour ça qu'on n'investit pas énormément d'argent. » En attendant, la résistance s'organise. Le collectif s'apprête à dépenser près de 1 300 € pour effectuer une étude d'impact. L'objectif ? Prouver que l'accusation de tapage nocturne portée par une voisine n'est pas recevable.

ALEXANDRE ARLOT



Boulevard de Bonne-Nouvelle (X<sup>e</sup>), mardi soir. « Les policiers ont dressé une liste de 35 chefs d'inculpation à mon encontre », explique Aladdin, porte-parole du collectif qui occupe d'anciennes toilettes publiques sous les Grands Boulevards. (LP/AA.)

VIII<sup>e</sup>

## La salle Pleyel se recentre sur le jazz et la comédie

■ **ET LE GAGNANT EST... FIMALAC !** La Cité de la musique, l'établissement public qui a racheté la salle Pleyel (VIII<sup>e</sup>) en 2009, a annoncé hier soir qu'elle avait choisi cette société financière pour gérer la prestigieuse enceinte parisienne, dédiée depuis sa création en 1927 à la musique classique. L'offre de Fimalac, qui possède 40 % des parts de la société du producteur de spectacles Gilbert Coullier (Laurent Gerra, M Pokora, Véronique Sanson...), a été jugée la « mieux-disante », au détriment de celles d'Universal Music, de Morgane groupe et de l'indépendant Jean-Marc Dumontet, patron de Bobino et du Point-Virgule.

Cette décision intervient à quelques jours de l'inauguration de la Philharmonie de Paris (XIX<sup>e</sup>). C'est

pour éviter toute concurrence avec ce nouveau mastodonte de 2 400 places que la Cité de la musique a souhaité confier la gestion de la salle Pleyel à un investisseur privé, avec la condition express qu'il fasse tout sauf du classique.

**L'offre de Fimalac, un investisseur privé, a convaincu le conseil d'administration**

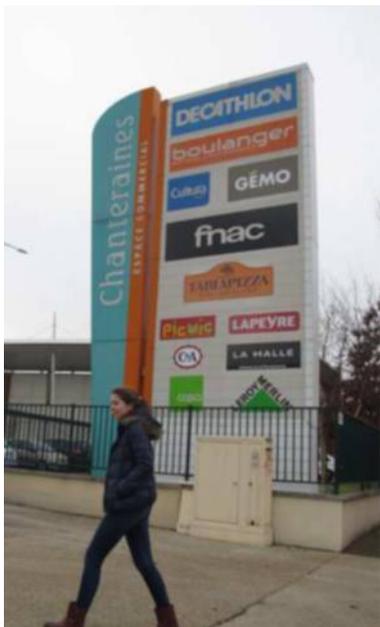
L'établissement public a retenu trois critères : la pertinence du projet artistique, la qualité de l'exploitation proposée et les conditions économiques et financières. L'offre de la société Fimalac — « un projet artistique convaincant centré sur le jazz, la comédie, le chant et la dan-

se » et une redevance annuelle qui « devrait se situer autour de 1,85 M€ » — ont convaincu les membres du conseil d'administration.

L'annonce de l'identité du repreneur constitue l'épilogue d'un long imbroglio judiciaire. Carla-Maria Tarditi, l'épouse en instance de divorce de l'ex-propriétaire Hubert Martigny, contestait la vente conclue en 2009 par son mari. Effet ricochet, en octobre dernier, le tribunal de commerce avait ordonné « l'interdiction de la concession de la salle Pleyel jusqu'au règlement définitif de l'affaire pendante ». Décision qui avait été cassée le mois dernier par la cour d'appel et qui a donc permis à la Cité de la musique d'attribuer le prestigieux établissement à Fimalac. **A.A.**

## GENNEVILLIERS

# 200 postes à saisir au nouveau centre commercial Enox



Gennevilliers, hier. Déjà bien pourvue en commerces, la zone commerciale des Chanteraines va s'agrandir avec l'arrivée du centre commercial Enox qui ouvrira fin mars sur un vaste terrain appartenant à Leroy Merlin. (LP/O.B.)

**LES BÂTIMENTS** sont construits et les derniers engins de chantier s'affairent sur le terrain, entre le Leroy-Merlin de Gennevilliers et le cinéma Mégarama de Villeneuve-la-Garenne. Mardi soir, Patrice Leclerc, le maire PCF, l'a confirmé lors de sa cérémonie de vœux : l'extension de la zone commerciale des Chanteraines, baptisée Enox, ouvrira fin mars.

Le nouveau centre est aménagé sur un terrain appartenant à Leroy Merlin, qui s'est agrandi, juste derrière la zone commerciale des Chanteraines et sa douzaine d'enseignes — Casa, Boulanger, la Fnac, Décathlon, Cultura... Au total, ce sont huit « moyennes surfaces » qui vont emménager dans ce centre de plus de 26 000 m<sup>2</sup>. Enox va permettre d'embaucher 200 salariés sur Gennevilliers et les communes alentours. \* « Nous avons signé une convention avec l'aménageur, la

compagnie de Phalsbourg, détaille Marc Hourson, adjoint au maire de Gennevilliers. Deux réunions ont déjà rassemblé des entreprises et des demandeurs d'emploi. Une autre est prévue la semaine prochaine. Nous avons mis la bourse du travail à leur disposition. » Parmi les acteurs de ce dispositif, le programme local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Gennevilliers. Ce partenariat garantit l'embauche de personnes en insertion sur le chantier de construction et dans les magasins. « Nous devrions aboutir à près de 200 embauches en local » avance l'élu.

Une formule identique avait été mise en place avant l'ouverture du centre commercial Quartz en avril 2014, à Villeneuve-la-Garenne. Le jour de l'ouverture, le centre

comptait 650 salariés habitant Villeneuve et il restait 400 postes à pourvoir. « Quand une entreprise s'installe sur la ville, c'est bien mais un déménagement ne génère pas forcément de nouvelles embauches. Ça c'est de la vraie création d'emploi », martèle Marc Hourson.

Enox va accroître une offre de commerces déjà

### Les embauches locales privilégiées

considérable. Le secteur entre le boulevard du Général-de-Gaulle à Gennevilliers et les quais est déjà densément pourvu dans ce domaine : outre les Chanteraines, Quartz et ses 162 boutiques a été construit à quelques centaines de mètres. Les élus écartent cependant le risque que ces centres se neutralisent ou se vampirisent. « Quartz est spécialisé dans l'habillement, les Chanteraines et Enox sont davantage tournés vers

les loisirs et la maison. Ces sites seront complémentaires, pas concurrents », indique-t-on à Gennevilliers. Même optimisme sur la circulation. Ces zones sont dotées de nombreuses places de parkings dont plus de 600 à Enox. La proximité de l'A86 et le tramway T1 le long des Chanteraines doivent assurer « une régulation des flux ». A Gennevilliers on envisage tout au plus « une certaine tension le week-end ».

OLIVIER BUREAU

\* Pour postuler aux postes d'hôtes et hôtesse de caisse, vendeurs, approvisionneurs pu manutentionnaire, il faut envoyer son CV à [centrecommercial@ville-gennevilliers.fr](mailto:centrecommercial@ville-gennevilliers.fr) avec la référence ENOX1. Un professionnel de l'emploi de la ville vous contactera pour un « point diagnostic » et afin d'expliquer le dispositif. Renseignements sur [www.ville-gennevilliers.fr](http://www.ville-gennevilliers.fr).

## BOULOGNE-BILLANCOURT

# Son jeu de cartes dévoile votre caractère



Boulogne-Billancourt, mardi. Êtes-vous perfectionniste, altruiste, battant... Vous pourrez le découvrir en jouant avec les cartes créées par Sophie Toutté-Henrotte. (LP/J.B.)

**SIMPLE, DIVERTISSANT** et incitant à réfléchir sur soi. Le jeu de cartes créé par Sophie Toutté-Henrotte, tout juste commercialisé\*, possède de sérieux atouts. On peut y jouer partout et une partie ne prend pas plus de cinq minutes. A la fois formatrice, coach et thérapeute, Sophie Toutté-Henrotte exerce depuis 2010 dans son cabinet de Boulogne-Billancourt. Convaincue par l'Ennéagramme, un modèle cartographique pour définir la personnalité humaine qu'elle utilise lors de ses entretiens, elle a eu l'idée de l'utiliser sous une forme plus ludique. « Il existe plein de livres très sérieux sur cet outil, explique la conseillère. J'avais envie de donner envie aux néophytes de s'y plonger. »

Les cartes résument les neuf types de caractères définis par l'Ennéagramme (perfectionniste, altruiste, battant, romantique, observateur, sceptique, épicurien, chef et médiateur) et leurs correspondan-

ces dans le milieu socioprofessionnel et dans la vie de couple. Son jeu, vendu 15 €, réunit deux adversaires munis de cartes numérotées de 1 à 5. Très simples, les règles visent à ce que l'un des deux atteigne le premier le score 21.

« J'ai attribué une couleur à chaque carte, précise-t-elle. A chaque profil correspond une teinte avec des côtés positifs et négatifs. » Sophie Toutté-Henrotte a de plus pensé au jeune public. « Je me sers de l'Ennéagramme aussi avec des adolescents pour les aider à réfléchir sur leur orientation scolaire », ajoute-t-elle. Pour mener à bien son projet, elle a fait appel aux talents de dessinateurs de son fils Damien, étudiant dans une école de design. « Nous avons voulu que les utilisateurs puissent s'amuser en famille, sourit-elle. Chacun voit comment l'autre le perçoit sans se juger. »

JÉRÔME BERNATAS

Renseignements sur [www.bilancel.fr](http://www.bilancel.fr) ou au 01.49.09.12.70.

## CHÂTILLON

# Huit mois ferme après un cambriolage

■ Un homme de 30 ans a été condamné à huit mois de prison ferme mardi par le tribunal de Nanterre lors d'une comparution immédiate. Dans la nuit de dimanche à lundi, à 3 h 30 du matin, il avait escaladé un muret et pénétré dans la concession Citroën du boulevard de Vanves, à Châtillon. Il avait ensuite dérobé des clés de voiture et une presse à plaques minéralogiques. Problème, son escapade n'est pas passée inaperçue et la police a été prévenue. Le cambrioleur, originaire de Villejuif (Val-de-Marne), a été interpellé après une brève course-poursuite à pied.

## GENNEVILLIERS

# Sélectionnés au festival du film écolo



■ Leur documentaire Miel en banlieue est terminé et a été sélectionné lors du Festival International du film d'environnement à Paris (FIFE). Il sera projeté les 7 et 8 février prochains. Florent Kolandjian et Adrien Urbin, deux trentenaires, se sont penchés sur le monde fascinant des ruches. Mais pas n'importe lesquelles. Le duo a sillonné la région en quête du miel de banlieue, celui réalisé par des butineuses installées en ville, des tours de la Défense à l'opéra Garnier en passant par les toits d'immeubles ou le port de Gennevilliers (photo). Selon l'Union nationale de l'apiculture (Unaf), on compte 2 000 ruches dans des zones urbaines d'Ile-de-France.

Renseignements sur <http://fife.iledelfrance.fr/toute-selection/miel-banlieue>

## LA DEFENSE

# Les artisans du marché de Noël offrent des colis aux SDF

■ Les artisans du marché de Noël de La Défense ont fait un geste en faveur des plus démunis en mettant à disposition une centaine de colis de Noël, qui ont été distribués au sein de la Maison de l'Amitié. Cette structure permanente accueille les SDF en journée, dans un local situé entre le Cnit et la Grande Arche. Cette initiative revient à l'organisateur du marché de Noël de La Défense, Jean-Claude Méritte, et à la direction générale de Defacto, l'établissement de gestion du quartier d'affaires.

## PANTIN

Nouvelle manifestation  
des squatteurs sans-papiers

Pantin, hier. Les sans-papiers ont manifesté entre Pantin et Bobigny pour leur régularisation et contre l'expulsion des squats qu'ils occupent à Bagnolet et Montreuil. (LP/M.-P.B.)

**PLUS D'UNE CENTAINE** de sans-papiers du collectif Bara — du nom de la rue qui accueille un foyer de travailleurs africains à Montreuil — ont manifesté, hier, depuis le tribunal d'instance à Pantin jusqu'à l'esplanade de la préfecture à Bobigny. Ils entendent interpeller les magistrats qui doivent se prononcer le 3 février sur leur expulsion des anciens locaux de Pôle emploi qu'une partie d'entre eux occupent à Bagnolet. Les autres vivent dans une maison vide avenue Wilson à Montreuil. Le propriétaire, la Fondation pour la recherche médicale, a également demandé leur expulsion.

Ils demandent à sortir  
de ce « cercle infernal »

« Les squats ne sont pas une solution durable. Nous demandons notre régularisation pour sortir de ce cercle infernal », insiste leur porte-parole, hier, devant les locaux du

tribunal d'instance. Autour de cet homme âgé de 25 ans, les rangs des manifestants grossissent. Sur une large banderole, on peut lire en lettres noires : « Régularisation de tous les sans-papiers ». Le même message depuis de longs mois.

Les premiers membres de ce collectif sont arrivés en France pour la plupart d'Afrique de l'ouest et centrale, après avoir fui la Libye en guerre il y a plus de deux ans. Ils étaient une petite centaine, d'abord pour certains accueilli au foyer Bara de Montreuil, avant d'occuper les locaux vides de l'usine Emerson à Bagnolet. Délogés l'été dernier, ils errent depuis de squats en foyers Adoma ou chez des habitants de Bagnolet et Montreuil qui leur apportent leur soutien depuis leur évacuation. Ils se revendiquent aujourd'hui 250 à 300 sur les deux squats réunis.

MARIE-PIERRE BOLOGNA

## VILLEPINTE - AULNAY

## Les Pièces Jaunes 2015, c'est parti !

■ Le lancement de l'opération Pièces Jaunes 2015 a eu lieu, hier, au centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger, à Villepinte et Aulnay-sous-Bois. Bernadette Chirac, présidente de la Fondation



Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, qui organise l'opération, était présente aux côtés de Christian Karembeu, qui parraine l'événement depuis plusieurs années, et des nombreux enfants et soignants réunis pour l'occasion. L'opération Pièces Jaunes, qui récolte des dons pour améliorer la qualité de vie des enfants et personnes âgées hospitalisés, n'a pas choisi l'hôpital Robert-Ballanger par hasard. Un nouveau bâtiment, destiné à l'accueil des femmes et des enfants, a été créé dans l'établissement en 2014.

## En bref

■ **À SAINT-DENIS**, trois hommes ont été arrêtés mardi après-midi, alors qu'ils tentaient d'escroquer des clients à qui ils avaient promis des téléphones et une tablette volés. Le marché, c'était deux téléphones et une tablette pour 1 000 €. Les trois clients appâtés sont allés au distributeur chercher l'argent, tandis que deux vendeurs vidaient le sac des appareils pour escroquer les clients. Si peu discrètement que les clients s'en sont aperçus. Qu'à cela ne tienne, les receleurs ont arraché les billets des mains des acheteurs

avant de sauter dans une voiture où les attendaient un complice. Pas assez rapide toutefois pour échapper à la police.

■ **UN MORCEAU DE SILEX** dans la main, un regard sans doute trop insistant dans les voitures ont conduit trois jeunes gens à se faire arrêter, dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Denis. La police surveillait le secteur, lorsque ce trio a été surpris, vers minuit et demi. Ils sont soupçonnés d'avoir voulu se livrer à des vols à la portière.

## SAINT-DENIS

L'accusé persiste à nier  
le viol de son ex-petite amie

**IL LA NOMME** Mme K. Elle l'appelle l'accusé. Ils ne se regardent pas. Depuis mardi, Katib L., 24 ans, comparait devant la cour d'assises de Bobigny pour viol et violences à l'encontre de son ex-petite amie, Manon, 20 ans. Cette nuit du 6 octobre 2012, à Saint-Denis, cet homme, employé dans un taxiphone, l'aurait violemment frappée au visage, avant, dit-elle, de la violer. Des « mensonges » à en croire le jeune, jusque-là inconnu de la police. Car s'il a toujours reconnu les faits de violences (même s'il les a longtemps minimisés), Katib n'a cessé depuis son interpellation le 22 octobre 2012 de nier le viol.

La jeune femme réitère, elle,  
ses accusations

Mardi déjà, à l'audience, dès sa première prise de parole, il avait martelé : « Je ne l'ai jamais violée ». Hier, alors qu'il s'exprimait pour la première fois longuement sur les faits, il a à nouveau clamé son innocence concernant ce dernier acte, le plus grave, pour lequel il encourt vingt ans de prison. « Je reconnais les faits de violence », répète Katib,

d'une voix calme. Je l'ai frappée, violemment. Je l'ai insultée, grave. Mais je ne l'ai pas violée. Je ne l'ai pas menacée de mort. Je n'ai pas menacé de la faire prostituer. »

Assise sur le banc de la partie civile, la jeune femme ne lui adresse pas un regard et garde la tête baissée. Le matin même, elle a réitéré ses accusations et pointé du doigt les « mensonges » de l'accusé. « Ce soir-là, quand il me montre ses intentions, je pleure. Pendant le rapport, je crache de dégoût sur la couette. Je lui dis non. Mais j'ai eu beau lui répéter, il ne m'a pas écoutée. Ma parole ne compte pas », accuse-t-elle, tremblante. Pour tenter de démêler le vrai du faux, le président de la cour d'assises reprend la chronologie des faits.

Ce 6 octobre, les deux jeunes gens s'apprêtent à sortir en discothèque quand une dispute éclate. Le jeune homme ne supporte pas la tenue de Manon. Selon elle, il l'aurait traité de « pute » et lui aurait ordonné de quitter les lieux, avant de partir à son tour. Mais, quand il revient, Manon est toujours là. Elle a passé la soirée avec un ami de Katib, ce qui le met

hors de lui. Il la frappe. « Est-ce que vous reconnaissez que les coups ont été violents ? » questionne le président. « Oui, je l'ai tapée violemment », avoue Katib.

Peu après, il lui ordonne, toujours selon Manon, de s'habiller avec de simples sous-vêtements pour aller se prostituer, ce que réfute Katib. « Elle n'était pas en sous-vêtements. Elle m'a accompagnée à un rendez-vous ». Exaspéré, le président tente de pousser à bout l'accusé. « Au retour à votre domicile, vous lui auriez dit : *c'est les coups ou le sexe ?* ». « C'est faux », rétorque Katib.

« Est-ce que c'est elle qui ment ou est-ce que c'est vous qui n'assumez pas ? » réitère le président. « J'ai jamais eu de rapport non consenti avec une fille », persiste Katib. « Le viol est parfois une manière de punir », insiste le président. « Je n'ai à aucun moment voulu la punir de la sorte », maintient l'accusé. « Vous pensez qu'elle veut vous nuire ? » Le jeune homme garde le silence, avant de lâcher, du bout des lèvres : « Je pense que oui ». Le verdict est attendu ce soir.

NATHALIE PERRIER

## STAINS - ROSNY-SOUS-BOIS

Les habitants du Moulin-Neuf  
entendus par leur bailleur

Rosny-sous-Bois, hier. Les habitants de cette petite cité se sont rendus devant le siège de I3F. Après des échanges avec le personnel du bailleur, une délégation a été reçue par la direction. Quelques engagements ont été pris. (LP/H.D.)

« **ON NE QUITTERA PAS** les locaux tant que nous n'aurons pas obtenu de réponses ». Le mot d'ordre était clair pour la soixantaine d'habitants du quartier du Moulin-Neuf de Stains qui ont investi hier matin les locaux du bailleur I3F à Rosny-sous-Bois. Leur objectif : réclamer une amélioration de leurs conditions de vie après les nouvelles coupures d'eau chaude et de chauffage survenues dans la cité ces derniers mois. « Quand rien ne va, il faut bien se bouger ! » s'exclame Oumara, 68 ans.

A peine descendus du bus mis à leur disposition par la mairie, les locataires ont bruyamment exprimé leur colère à grand renfort de banderoles et aux cris de « On veut du respect, on veut du chauffage ! » Après quelques échanges avec le person-

nel, une délégation d'une quinzaine de résidents de la cité a été reçue par Virginie Ledreux-Gente, directrice départementale d'I3F, et son équipe. « Pour qu'il y ait un dialogue il faut des actes concrets », a averti le maire (PCF) de Stains, Azzédine Taïbi — qui soutient l'initiative —, en préambule de cette table ronde.

## Une solution a minima

Trois heures plus tard, à l'issue d'une réunion parfois houleuse, un terrain d'entente a été trouvé à minima. « Je pense qu'on a bien progressé et qu'il y a de vraies possibilités d'avancer ensemble », assure Virginie Ledreux-Gente qui s'est engagée à régulariser prochainement les charges de 2013 et 2014. Autre engagements pris par la responsable : le changement de la

chaudière du bâtiment B de la rue de la Vieille Mer au printemps 2015, ainsi que la commande d'une étude pour améliorer le système de chauffage de l'ensemble de la cité au premier trimestre 2015.

Parmi les doléances des résidents, le recrutement d'un nouveau gardien issu du quartier et l'extension du contrat de confort à l'ensemble des habitations, sont par contre restés lettre morte. « Même si certaines de nos revendications n'ont pas été acceptées, nous avons obtenu de belles avancées », se félicite Souleymane Diakhité, un des représentants des habitants, qui reste vigilant. « Nous attendons que les promesses données se traduisent concrètement dans les mois à venir. »

HENDRIK DELAIRE

JOINVILLE-LE-PONT

# La collecte des déchets verts assurée par des chevaux



Joinville-le-Pont, hier. Eric Spiquel et ses chevaux, Tom (sur la photo) et Cerise, collecteront tous les mercredis les encombrants et déchets verts des habitants dans toute la commune. (LP/E.M.)

**ICI, C'EST UNE AUTOMOBILIS-TE** qui sourit ; là, un enfant s'approche timidement ; plus loin, un passant s'arrête pour observer le curieux attelage. Nul doute que Tom ne passait pas inaperçu dans les rues de Joinville-le-Pont hier. Tom, c'est un cheval d'environ 850 kg qui, avec sa petite charrette, collecte les encombrants et déchets verts des habitants.

Sa première tournée s'est déroulée hier et devrait se répéter tous les mercredis de l'année. Une volonté de la municipalité « de remettre le cheval dans la ville » qui s'est concrétisée grâce à Eric Spiquel et ses deux chevaux.

Installé sous le pont de l'autoroute A4-A86 depuis 2010, ce charpentier proposait jusque-là des sorties touristiques. « Mais il faut que les chevaux travaillent. On ne peut pas avoir une écurie et ne faire que regarder les animaux, ce n'est pas suffisant, estime-t-il. Il faut qu'ils tournent, sinon ils s'ennuient. »

## Une petite note de nature aux portes de Paris

Entre les matelas et les cartons, l'équipage s'est attelé au ramassage des branches et, surtout, des sapins sortis sur les trottoirs après les fêtes. Et Tom semble apprécier le travail. Il se laisse caresser, donne un

petit coup de tête affectueux à son maître lorsque ce dernier s'approche. « Calin et apaisé », comme sa compagne Cerise, qui a effectué la tournée du matin.

« Cela crée de la convivialité, de l'humanité, du lien social », se félicite-t-on au cabinet du maire UMP Olivier Dosne, où l'on a profité d'un changement de prestataire pour lancer cette singulière collecte. « Ces chevaux, c'est un peu l'icône de la ville. Ils donnent une petite note de nature aux portes de Paris, c'est agréable, estime une voisine de Cerise et Tom. Et surtout, ça pollue moins ! »

ELSA MARNETTE

ARCUEIL

# Des examens retardés après le suicide du RER B

**IL S'APPELAIT PASCAL** et était né en 1970. Il s'est jeté hier sous une rame du RER B et n'a pas survécu. Voilà ce que l'on peut dire de l'homme qui s'est suicidé hier vers 6 h 40 en gare d'Arcueil-Laplace en direction de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

De nombreux étudiants de l'université Paris-1 devaient passer des partiels à la Maison des examens à Arcueil. Cet acte désespéré a retardé l'arrivée de plusieurs élèves mais aussi de professeurs, dont certains avaient les sujets avec eux. « J'ai mis 1 h 20 au lieu d'une demi-heure, indique Victor, en master 1 d'économie à l'université Paris-1. On est arrivé stressés. Comme le prof n'était pas là, ils ont attendu qu'il arrive et même un peu plus pour les élèves retardataires. Jusqu'à 10 heures, la salle était quasi vide. »

## Des organisateurs compréhensifs...

Le trafic a en effet été fortement perturbé avec l'interruption immédiate de la circulation des trains entre Cité universitaire et Bourg-la-Reine dans les deux sens. Un officier de police judiciaire a autorisé la reprise à partir de 10 h 30. Pauline, 22 ans, en troisième année de licence d'histoire,



Arcueil, hier. De nombreux étudiants de l'université Paris-1, ainsi que des professeurs, sont arrivés en retard à la Maison des examens. (LP/A.-L.A.)

avoue que c'était « un peu la panique » : « J'ai pris un bus et un taxi car j'ai vu qu'il y avait un problème. Ça m'a coûté 11 € mais je suis arrivée à l'heure », indique la jeune fille. Au lieu de commencer à 9 h 30, plusieurs épreuves ont débuté vers 10 h 15 et se sont terminées une demi-heure à trois quarts d'heure plus tard que prévu. Sortis vers 13 heures de leur examen de microéconomie, Mickaël et ses copains, semblaient soulagés : « Ils (NDLR : les organisateurs) ont fait preuve de compréhens-

sion, ils ont même enlevé une question », se félicitait l'un d'entre eux. Bien que des navettes de remplacement aient été mises en place entre Denfert-Rochereau et Bourg-la-Reine, certains étudiants ne seraient toutefois « pas venus », découragés certainement devant les difficultés d'accès.

Contactée, la présidence de l'université Paris-1, qui avait loué les locaux hier, n'a pas donné suite à notre appel.

ANNE-LAURE ABRAHAM

VINCENNES

# Détention requise pour le cambrioleur grièvement blessé

■ Une information judiciaire pour « tentative de vol par escalade » et « tentative d'homicide » a été ouverte par le parquet de Créteil, après un cambriolage qui a mal tourné vendredi soir à Vincennes. Il a également requis le placement en détention provisoire du cambrioleur de 18 ans, toujours hospitalisé après avoir été grièvement blessé par sa victime. Vendredi, ce jeune homme était entré dans un studio situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Massue mais y avait été surpris par l'occupant des lieux. Il s'en était pris à ce dernier, un homme de 23 ans, qu'il avait frappé puis menacé avec un couteau trouvé sur place. Le locataire s'était lui aussi saisi d'un couteau et lui avait porté des coups à l'abdomen et au thorax.

SANTÉ

# Le personnel médico-social devant l'Agence régionale de santé

■ Manque de moyens, conditions de travail difficiles : ils seront nombreux ce matin à manifester devant l'Agence régionale de santé (ARS). Les personnels du secteur médico-social du département se rassemblent pour dénoncer le manque de moyens alloués à leur activité et qui pèse sur leurs conditions de travail. « Baisse des effectifs », « dégradation des conditions de travail », « méthodes de management désastreuses » qui provoquent un « climat délétère », dénonce la CGT santé, qui appelle au rassemblement. « Tout ça rejaille ensuite sur les populations qu'on accueille », déplore une représentante du syndicat. Les manifestants se retrouvent ce matin à 10 heures devant l'ARS, rue du chemin-du-bassin à Créteil.

THIAIS

# Ikea gâte les Restos du Cœur



Thiais-Village, hier. En plus des 2 095€ versés à l'association, Ikea a organisé un spectacle et un grand dîner pour des centaines de bénéficiaires. (LP/C.C.)

■ Pas de clients, mais de nombreux cris d'enfants. Une fois n'est pas coutume, le magasin Ikea de Thiais-Village a fermé hier après-midi son restaurant aux acheteurs pour accueillir plusieurs centaines de familles bénéficiaires des Restos du Cœur. Au programme : un spectacle pour les plus jeunes, un dîner concocté par les employés, et la remise d'un chèque de 2 095 € — dont la moitié de dons de collaborateurs — à l'association. « C'est la 3<sup>e</sup> année consécutive que nous organisons un événement pour les Restos, glisse Thierry Mathieu, directeur du magasin. Nous sommes une grosse société, nous devons jouer notre rôle d'entreprise citoyenne en aidant les plus démunis. Et puis nous avons un grand restaurant, qui peut accueillir beaucoup de monde. Alors autant en profiter... » « C'est une belle initiative, reconnaît Robert Gineste, responsable du centre de Choisy-Thiais. Pour le chèque, mais aussi pour toutes les animations, car nous n'avons pas souvent l'occasion de nous rencontrer et d'échanger dans ce contexte, en dehors des distributions. »

LE KREMLIN-BICÊTRE

# Pannes de chauffage : retour à la normale dans les trois écoles

■ Les écoliers du Kremlin-Bicêtre peuvent enfin enlever leur manteau dans les salles de classe. Les pannes de chauffage qui frigorifiaient les locaux des maternelles Robert-Desnos et Suzanne-Buisson, ainsi que la primaire Charles-Peguy, ont pu être réparées hier. Environ 700 enfants étaient concernés par ces dysfonctionnements depuis lundi. La municipalité (MRC) avait déployé des convecteurs dans les trois établissements, et s'était procuré une chaudière complémentaire pour alimenter Desnos et Peguy. Un dispositif d'urgence qui, en cas d'échec, aurait provoqué l'activation d'un plan B : l'accueil des écoliers dans plusieurs établissements scolaires et lieux publics de la ville. Mais hier matin, tous ont pu rester dans leur classe habituelle. Selon la ville, l'intervention réalisée sur la chaufferie défectueuse s'est achevée vers 15 h 30 hier. Et dans le même temps, la canalisation rompue à l'école Buisson a été remplacée avec succès.

L.MÉ

## SÉCURITÉ

## 39 nouveaux gardiens de la paix sur le terrain



Cergy, hier. Ces fonctionnaires, « très attendus dans les services », ont été accueillis par Jean-Luc Névache, préfet, et Pascale Dubois, directrice départementale de la police. (LP/FR.N.)

« **COMPTE TENU DES CIRCONSTANCES** (NDLR : l'attentat à « Charlie Hebdo »), ce renfort est d'autant plus apprécié. Ils sont très attendus dans les services » a souligné Pascale Dubois, la directrice départementale de la police. Hier, elle a accueilli avec le préfet, Jean-Luc Névache, les 39 nouveaux gardiens de la paix en poste depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le département.

« Ce sont pour l'essentiel des anciens ADS qui connaissent donc le fonctionnement de l'institution et qui ont choisi ce métier. » Huit d'entre eux seront en poste à Argenteuil, les autres se partageant entre les différents commissariats du Val-d'Oise.

## D'« excellents résultats » en 2014 selon le préfet

« Nous apprécions beaucoup ces renforts même si nous devons aussi déplorer des départs. Le solde reste positif. En nombre de gardiens de la

paix, nous sommes à plus 20 par rapport à l'an dernier. » Le préfet a prévenu les nouveaux policiers qu'ils arrivent dans un département où la police « a obtenu l'an dernier d'excellents résultats ».

« Elle les a améliorés sur tous les champs de la délinquance. Que ce soit les vols avec ou sans violence, les cambriolages, les vols à main armée, la lutte contre l'insécurité routière. Ce n'est pas le fruit du hasard mais celui d'un travail acharné, obstiné, volontaire, d'hommes et de femmes, dans leurs services. »

Il a aussi évoqué l'attentat d'hier. « Il faut être vigilant et déterminé. Cela commence, on ne sait pas quand cela pourra finir. Nous avons à faire face à une menace multiforme, très préoccupante. Il va falloir que, dans votre quotidien, en plus de votre travail contre la délinquance, vous assuriez la sécurité des citoyens et des institutions. »

FR.N.

## LE CHIFFRE

**300 agents non remplacés en préfecture.** « L'Etat doit dépenser moins. » Cette phrase, Jean-Luc Névache, préfet du Val-d'Oise, l'a prononcée lors de la cérémonie des vœux, mardi soir. « Sur les 2 425 fonctionnaires qui exerçaient en 2010 à la préfecture, 300 sont partis et n'ont pas été remplacés, détaille-t-il. C'est un peu plus de 12 % des effectifs. » Pour le représentant de l'Etat, cela était nécessaire. « C'est une question de souveraineté pour notre pays. Maîtriser sa dette, c'est un enjeu d'équilibre économique », insiste le préfet. D'ailleurs, les dépenses sont aussi revues à la baisse. « Pour chacun des agents qui restent en fonction, le montant des dépenses de fonctionnement par individu a diminué de 25 %. Et pourtant, le service au public et les missions sont assurés, insiste le préfet. Chacun doit prendre sa part dans cet effort. »

## SAINT-LEU-LA-FORÊT

## Ils veulent sauver le foyer de vie

La lutte pour sauver le foyer de vie d'adultes handicapés de Saint-Leu-la-Forêt se poursuit. Une réunion publique est même organisée vendredi soir sur ce thème. La structure accueille actuellement quinze personnes. Voilà plus de vingt ans qu'elle permet à ses résidents d'avoir un quotidien intégré au cœur de la commune. Il y a un an, le conseil général — qui finance l'établissement — a annoncé une probable fermeture. Depuis, un projet de construction d'un nouveau foyer de 42 places, dans un rayon de 10 km, a été développé, notamment par la Fédération nationale des associations pour adultes et jeunes handicapés (Apajh). Mais l'idée a été rejetée par le département. L'association créée pour défendre l'existence du foyer s'est donc à nouveau mobilisée. Elle espère dans un premier temps convaincre l'Apajh de contester le refus du conseil général. Réunion demain à 20 heures, salle André-Maura (espace Claire-Fontaine).

## SOLIDARITÉ

## Carrefour partenaire des Pièces jaunes

L'opération Pièces jaunes s'organise dans les magasins Carrefour et Carrefour Market du Val-d'Oise. Pour la quatorzième année consécutive, le groupe Carrefour est partenaire de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France pour cette vaste collecte de fonds en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Des tirelires de pièces jaunes sont installées à chacune des caisses des magasins de l'enseigne.

## VEXIN - CERGY

## Le cannabis arrivait directement de Casablanca

**UNE LIGNE DIRECTE** Casablanca-Cergy. Le cannabis arrivait par ce biais, parfois par centaines de kilos, dans des voitures chargées à ras bord. Depuis hier matin, quatorze personnes comparaissent devant le tribunal correctionnel de Pontoise pour leur implication présumée dans un important trafic de drogue. La plupart en état de récidive légale, elles doivent répondre d'importation de produits stupéfiants et d'association de malfaiteurs.

L'enquête de la PJ débute par un tuyau anonyme. Celui d'un homme dénonçant en juillet 2010 Diawoye F. comme un trafiquant notoire. Agé de 32 ans, alors en semi-liberté, il habite le village de Santeuil, dans le Vexin, et il est en lien direct avec un ami de longue date habitant Cergy. Un certain « Medhi » qui organise depuis le Maroc l'expédition du cannabis.

L'enquête montre qu'il a mis en place une véritable filière depuis le Maroc à l'aide de voitures spécialement aménagées pour transporter la drogue, conduites par des chauffeurs rémunérés, avec une maison relais en Espagne louée par un complice

surnommée « Tata ». Le déchargement a lieu chez d'autres complices à Perpignan, avec le concours de douaniers corrompus. « Celui avec le chien, je l'ai dans la poche », lâche Diawoye F. dans une écoute. Il est aussi question de soudoyer un commissaire et un juge. Pour ce dernier, la somme est citée : 50 000 €.

## Les acteurs de ce trafic vont s'expliquer jusqu'en fin de semaine prochaine devant le tribunal

Les policiers ont pu suivre parfois au jour le jour leur organisation. Ils mettent en évidence une première importation de 90 kg de drogue environ, dissimulée dans une Audi A 3 en septembre 2010. Deux mois plus tard une nouvelle importation se terminait par une interception en Espagne par la police alors que les passeurs s'approprièrent à partir d'Algésiras avec 69 kg de cannabis à bord. En décembre, un Renault Espace était repéré. Au volant, « Tata », passe la frontière franco-espagnole au Per-

thus avant d'être arrêtée avec 149 kg à bord. En février, la Toyota suivie par les enquêteurs est tellement chargée de résine que la boîte à gants n'ouvre plus et que tous les voyants s'allument. Le conducteur s'en plaint expliquant qu'il peut à peine bouger. Informée par l'officier de liaison, la police marocaine intercepte la Toyota. Elle transportait 288 kg de résine.

Diawoye F. et les principaux acteurs de ce trafic vont s'expliquer jusqu'en fin de semaine prochaine devant le tribunal. Manque à l'appel « Medhi », actuellement détenu à la prison militaire de Rabat, considérée comme la plus dure du Maroc. Des armes avaient été retrouvées chez lui lors des perquisitions.

L'enquête a montré qu'il menait une vie dorée au Maroc : villa avec piscine, voiture de luxe, des motos. Ses revenus provenant, selon lui, de sa ferme et de son élevage. Une ferme en fait plus ou moins à l'abandon qui servait manifestement de base arrière pour conditionner le cannabis provenant du Rif tout proche et charger discrètement les voitures.

FRÉDÉRIC NAIZOT

## AUVERS-SUR-OISE

## Savez-vous danser le lindy hop ?

**TOUS LES JEUDIS SOIRS**, ça swingue sur la péniche Prospérité, amarrée sur l'Oise, face à la maison de l'Isle, à Auvers. C'est là que son propriétaire, Eric Louvart, 47 ans, informaticien le jour, danse le lindy hop dès que la nuit tombe. Il est le seul dans le Val-d'Oise à enseigner dans son école associative Cat's Corner cette discipline, également appelée le jitterbug. Une distraction devenue très tendance dans la capitale.

D'où vient donc le lindy hop ? « Il est né chez les Noirs de Harlem en 1927, explique Eric Louvart. C'est un dérivé du charleston, qui se danse seul ou en couple, où le contact est favorisé. Certains mouvements ont préfiguré ceux de la danse rock. Très ludique, le lindy hop offre beaucoup de liberté aux danseurs, même s'il nécessite d'en connaître les codes. »

Sur des standards d'un jazz très swing, ces dames vêtues de jolies robes et chaussées de ballerines ou de tennis à lacets virevoltent dans les bras de leurs cavaliers, qui s'habillent, les jours de fête, « comme dans les années 1930, avec des pantalons à bretelles et des chapeaux », raconte Eric. Et ceux qui font cavaliers seuls effectuent avec délectation de jolis mouvements de jambes et de bras.

## Ce phénomène explose depuis trois ans, notamment à Paris

« J'adore cette danse, elle m'amuse beaucoup plus que le rock que je pratiquais beaucoup auparavant, explique Sophie, 52 ans, qui vient régulièrement de Taverny. Ce couple d'Auvers, Yves, 47 ans, et Laurence, 44 ans, ne rate pas un cours : « C'est un moment de partage, sourient-ils. Avant nous avons testé le tango, mais on est accro au lindy hop. Nous nous rendons souvent à Paris nous mesurer à d'autres danseurs. »

Accro, Carine, 41 ans, l'est depuis dix ans. Elle vient de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour parfaire sa



Auvers-sur-Oise. Eric Louvart est le seul dans le Val-d'Oise à enseigner cette discipline, également appelée le jitterbug, dans son école associative Cat's Corner. (LP/BA.)

technique. « Ici, c'est convivial, on s'entraîne dans la bonne humeur », sourit cette ingénieur agronome.

« A Paris, ce phénomène explose depuis trois ans. Les associations et les rendez-vous s'y multiplient, constate le responsable de l'école. Des centaines d'aficionados se retrouvent plusieurs soirs par semaine dans de grandes salles, comme à la Bellevilloise (XX<sup>e</sup>) pour la pratiquer. Tombée en désuétude dans les années 1950, elle a connu sa renaissance

en Suède dans les années 1980. Le niveau y est exceptionnel. Depuis, le monde entier s'y est mis. »

BÉNÉDICTE AGOUDETSÉ

Association Cat's corner.

Cours : 180 €/an pour les individuels et 170 € pour les couples.

Contact : 06.12.42.20.89.

VIDÉO leparisien.fr

Rencontre avec le pionnier du lindy hop dans le Val-d'Oise

MASSY

# Mort d'un jeune de 22 ans : un seul coup a été porté



Massy, mardi. L'homme a été poignardé lundi soir, à l'entrée de son domicile situé rue Victor-Hugo. (LP/CS-D.)

**L'AUTOPSIE PRATIQUÉE** hier matin au centre hospitalier sud-francilien de Corbeil-Essonnes sur le jeune homme de 22 ans mortellement poignardé à l'entrée de son domicile lundi soir à Massy a révélé la trace d'un seul coup de couteau.

Porté au niveau du bassin, il a sectionné une veine, provoquant une hémorragie interne massive, ce qui explique le peu de sang retrouvé sur place. Aucune autre violence n'a été constatée sur le cadavre. Les mystérieux visiteurs, dont l'auteur du coup mortel, qui ont agressé la victime étaient hier en cours d'identification. Une information

judiciaire pour meurtre doit être ouverte aujourd'hui, a révélé hier le parquet du tribunal d'Evry.

## Les raisons de l'altercation restaient hier inconnues

Le père de la victime et deux de ses amis, présents au moment des faits, ont été entendus hier par les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles (Yvelines), en charge de l'affaire. « Les premiers éléments révèlent qu'une très brève échauffourée a éclaté quand la future victime a ouvert la porte. Le ton est monté. Le père du jeune homme et deux de ses amis se sont alors rendus à la

porte. Comme la blessure était interne, donc difficile à voir pour les témoins, nous ne savons pas encore à quel moment exact a été porté le coup de couteau », raconte une source proche du dossier.

D'autres personnes ont été auditionnées hier par les enquêteurs. « On ne peut pas encore parler de suspect », poursuit cette même source. Les raisons de cette mortelle altercation restaient hier encore inconnues. Peu connue des services de police, la victime vivait seule avec son père dans le quartier sensible de Villaine de Massy.

JULIEN HEYLIGEN

CORBEIL-ESSONNES

# Bébé secoué : le père écope de dix ans de prison

**UN NOURRISSON** meurt tous les deux jours en France du syndrome du bébé secoué. Comme Youcef, décédé à 4 mois et demi après avoir été secoué par son père, qui se retrouvait le jour du drame pour la première fois seul avec lui, le 15 janvier 2013. Face à ses pleurs, cet habitant de Corbeil-Essonnes, alors âgé de 24 ans, avait paniqué. Hier, la cour d'assises de l'Essonne à Evry l'a condamné à dix ans de prison pour ces violences ayant entraîné la mort de son fils sans intention de la donner. Mais aussi pour toutes les violences commises envers Youcef depuis sa naissance : le landau balancé contre la porte, le bébé lancé sur le lit comme une poupée, des claques et des secouements chaque fois qu'il était trop agité... « Il pleurait, je n'arrivais même pas à l'aider. J'étais énervé, en panique. Il n'y avait personne pour me dire quoi faire », a lâché, mardi, dans le box, l'accusé, marqué par la douleur de son acte.

Hier après-midi, pendant la plaidoirie de son avocate, l'homme ori-

ginaire d'un milieu très modeste et sans papier, se prosterne et se met à pleurer. « Je demande pardon. Mon fils restera toujours dans mon cœur », murmure-t-il.

Face à lui, son ancienne compagne, qui s'est portée partie civile et qui a attendu le drame pour signaler aux autorités les violences, est prostrée. Un peu plus tôt, à la barre, la jeune fille de 21 ans semble perdue. Bras croisés, yeux au ciel, elle souffle et peine à s'exprimer. Placée

en famille d'accueil à l'âge de 2 ans, victime d'attouchements sexuels durant son enfance, la jeune femme est extrêmement fragile. Un mois seulement après sa rencontre et son installation avec l'accusé, rencontré à la gare de Juvisy, elle tombe enceinte. Il faut attendre le 8<sup>e</sup> mois pour que le couple s'en rende compte.

Un profil psychologique qui explique en partie pourquoi la maman — frappée elle aussi par son concubin — n'a pas alerté les autorités avant le drame. « Était-elle en me-

sure de protéger son enfant ? Est-elle en mesure de se défendre elle-même ? Elle en est incapable », estime son avocat lors de sa plaidoirie.

Dès son arrivée à l'hôpital Sud francilien de Corbeil-Essonnes, en août 2012, pour la prise en charge de l'accouchement de la jeune femme de 19 ans, la famille est signalée aux services sociaux. Elle est aussitôt suivie et accompagnée dans les premiers jours de vie de Youcef. Pourquoi, dans ces conditions, aucun des acteurs encadrants (puéricultrice, médecin, assistante sociale) n'a signalé la moindre anomalie ?

« Il n'y en avait pas. La croissance de Youcef se passait bien. Il s'éveillait bien. Ses parents étaient attentifs. Depuis fin novembre, Youcef participait même à des ateliers massages toutes les semaines. De mon côté, je n'ai jamais constaté la moindre trace de violence », explique le médecin généraliste de la PMI de Corbeil, qui voyait régulièrement en consultation le bébé. Décrit comme un père aimant son fils, l'accusé a déjà passé deux ans en détention provisoire pour ses accès de violence.

CÉDRIC SAINT-DENIS (AVEC S.M.)

SAULX-LES-CHARTREUX

# 18 mois ferme pour la conductrice qui a tué un ado

**JUSQU'AU BOUT**, Hourria, 62 ans, n'aura pas eu d'égard pour la famille de la victime. Cette femme devait comparaître hier au tribunal d'Evry pour avoir renversé Lucas, un ado qui circulait à scooter à Saulx-les-Chartreux, le 26 novembre 2013. Elle ne s'est pas présentée à l'audience. Face à ce « déni de responsabilité » le président du tribunal a condamné la prévenue à 18 mois

de prison ferme et décerné un mandat d'arrêt. « On prononce rarement ce genre de peine, mais c'est pour qu'elle puisse répondre de ses actes, a détaillé le juge à la famille du défunt. Si elle est contrôlée en voiture, dans la rue ou passe dans un aéroport, elle sera interpellée. » Dans ce cas elle pourra demander un nouveau procès.

Ce matin-là, il est 8 heures. Lucas circule sur son scooter et se rend en cours. Hourria arrive à la perpendiculaire. Elle lui refuse la priorité et lui coupe la route. Face aux enquêteurs, elle chargera l'adolescent. « Il circulait sur le trottoir avec son scooter, je n'ai pas pu le voir », justifie-t-elle en rejetant la faute. Mais deux

témoins affirment l'inverse. « Il avançait sur sa file, avec son casque, assure l'un d'eux qui arrivait lui aussi au carrefour, en face de la voiture d'Hourria. Moi je me suis dit que je ne pouvais pas passer. Je n'ai pas compris pourquoi elle avançait avec sa voiture. »

Victime d'un œdème au cerveau, Lucas est transporté à l'hôpital, mais il est déjà condamné.

## Elle ne s'est pas présentée à son procès

A leur arrivée, les parents de la victime ont tout juste le temps d'accepter que ses organes servent à sauver la vie de sept autres enfants. Mais ça ne suffit pas à atténuer la peine des parents de Lucas.

« Je veux que cette femme sache ce qu'elle a fait, la peine qu'elle a causée, qu'on la retrouve et qu'elle prenne conscience de ses actes », soupire la mère qui s'est remariée peu après et a déposé son bouquet de mariée sur la tombe de son fils. « Elle n'a jamais assumé ses actes et malgré son casier judiciaire vierge, je demande un an de prison ferme », avait requis la procureur. Le tribunal est allé au-delà des réquisitions.

FLORIAN LOISY

ÉTAMPES - DOURDAN

# Année cruciale à l'hôpital

**L'OPTIMISME** habituellement de mise pour des vœux n'était pas d'actualité hier midi sur le site d'Etampes du centre hospitalier du sud Essonne (CHSE). D'abord parce que la cérémonie s'est produite quelques heures après l'attentat survenu dans les locaux du journal satirique Charlie Hebdo à Paris. Un drame « national » que le député-maire (UMP) Franck Marlin a d'emblée évoqué et qui a visiblement empêché le conseiller général (PS) Michel Pouzol de prendre la parole.

Mais aussi parce que les mois à venir risquent d'être compliqués. Il y a un an, pour la cérémonie des vœux qui se déroulait à Dourdan, tout le monde s'était félicité de la réouverture de la maternité de Dourdan après plusieurs mois de suspension à la suite du décès d'un nourrisson. Aujourd'hui, ce même site est de nouveau sur la sellette, un projet médical en cours préconisant de regrouper les accouchements à Etampes. Si la maternité de Dourdan n'a pas été évoquée dans les discours, elle apparaissait clairement entre les lignes.

« Afin de garantir notre avenir, il nous faut d'abord un projet médical, a indiqué Christophe Misse, nouveau

directeur du CHSE arrivé lundi. Qui s'appuiera sur trois principes : la sécurité des soins, l'unité de l'établissement et l'ouverture de notre hôpital sur son territoire de près de 180 000 habitants ». Et c'est justement parce qu'ils estiment que la sécurité des soins ne pourra plus être assurée à la maternité de Dourdan que des médecins (une forte opposition a fait des propositions alternatives) et la direction du CHSE envisagent sa fermeture.

« Mais il y a quand même des bonnes nouvelles, a repris Franck Marlin, président du conseil de surveillance du CHSE. L'année 2015 sera une année charnière et très compliquée. Mais si chacun joue sa copie, nous pourrions avoir une meilleure visibilité, accroître notre attractivité auprès des praticiens et améliorer notre image. » Le centre hospitalier vient également tout juste d'être certifié par la haute autorité de santé. « Cette décision nous réjouit, a confié Christophe Misse. Mais elle est assortie d'une réserve et de six recommandations. Cela nous oblige à poursuivre résolument dans la voie de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. »

C.CH.

BALLANCOURT

# Josiane Balasko sur les planches : il reste moins de cent places

■ « Un grand moment de solitude »... Mais pas à Ballancourt-sur-Essonne. Josiane Balasko sera sur les planches de l'Espace Daniel-Salvi le vendredi 16 janvier à 20 h 45 pour présenter la pièce « Un grand moment de solitude », l'histoire d'une rencontre, celle d'un psychothérapeute, agoraphobe, et d'une psy, accumulatrice compulsive. Sur les 550 places à saisir, il n'en reste qu'entre 80 et 90. A retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture au tarif de 30 €.



(Bernard Richet)

## LONGPERRIER

## Ils allument un barbecue à l'intérieur de leur appartement

« ATTENTION À L'UTILISATION de chauffage d'appoint dans les appartements ou maisons. » C'est le message que lancent aujourd'hui les gendarmes du groupement de Seine-et-Marne. Ses hommes ont dû intervenir hier à la demande des sapeurs-pompiers à Longperrier, à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone d'un couple d'une cinquantaine d'années. Pour se réchauffer, vers 17 heures, ils ont allumé un barbecue à l'intérieur même de leur logement. Les sauveteurs ont dû venir les secourir et les emmener à l'hôpital de Meaux. Durant l'intervention des pompiers et

par mesure de prévention, les quatre autres occupants de l'immeuble ont été évacués. Ils n'ont pu regagner leur logement que plus tard, après une ventilation des locaux.

« Ce n'est pas la première fois que nous constatons des cas similaires, note un enquêteur. Aussi, nous mettons en garde les personnes qui ont recours à ce mode de chauffage qui ne doit être utilisé qu'à l'extérieur. Les risques encourus sont trop grands, et pour ceux qui utilisent ces appareils et pour les autres occupants. Le monoxyde de carbone est inodore. Et pendant le sommeil, le danger de mort est réel. »

## OZOIR-LA-FERRIÈRE

## Retranché avec deux nourrissons

■ Peur panique mardi vers 19 heures, avenue Raoul-Nordling à Ozoir-la-Ferrière. Un homme de 20 ans, habitant Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), se retranche avec deux nourrissons dans l'appartement de son ex-compagne. L'ancien concubin, père de ces enfants d'à peine 15 jours, est venu leur rendre visite. Au moment de repartir, il veut emmener l'un des petits pour le montrer à ses parents. La maman s'interpose. Une violente discussion éclate. L'homme s'empare des bébés et se retranche dans une pièce de l'appartement où se trouvent des fourchettes et couteaux. Il menace de se tuer. Affolée, la jeune mère alerte aussitôt la police. Prévenu de l'arrivée des forces de l'ordre, l'ex-concubin prend peur et s'enfuit de l'appartement, sans les enfants. Il est très vite interpellé au pied de l'immeuble. Il a été placé en garde à vue au commissariat de Pontault-Combault.

## VARENNES-SUR-SEINE

## Cinq véhicules incendiés

■ Un incendie s'est déclaré hier matin à 4 h 10 sur le site de la carrosserie la Varennoise, à Varennes-sur-Seine. Il n'a rien d'accidentel. Grâce à des caméras de surveillance, un homme a été repéré sur les lieux en train de mettre le feu à une Audi A6. Il a ensuite pris la fuite. L'incendie s'est propagé à quatre autres véhicules stationnés à proximité. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre les flammes et limiter les dégâts.

## CHAMPS-SUR-MARNE

## Retrouvé mort le long des voies

■ Un homme d'une trentaine d'années a été retrouvé inconscient, mardi à 9 h 15, le long des voies du RER A, à Champs-sur-Marne. Il se trouvait sous un pont, à une centaine de mètres de la gare, côté boulevard Archimède. Son crâne présentait une plaie saignante. Plusieurs autres blessures étaient également visibles sur son corps. La victime, qui n'avait pas de papiers d'identité sur elle, est décédée un peu plus tard à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), sans avoir été identifiée. Accident ? Suicide ? Ce sera à l'enquête de déterminer les raisons exactes du décès.

## DONNEMARIE-DONTILLY

## Ivre au volant de sa voiturette

■ Ils ont été intrigués par le comportement juste devant eux d'un automobiliste au volant de sa voiturette. Mardi à 16 heures, sur la départementale 213 à Donnemarie-Dontilly, les gendarmes ont intercepté un véhicule sans permis qui zigzagait. En s'approchant du conducteur, un homme de 56 ans de Balloy, les militaires ont vite compris pourquoi : l'automobiliste avait 2,36 g d'alcool par litre de sang. Il sera convoqué prochainement devant le tribunal de Melun.

## MAINCY

## Vol et vandalisme au gymnase

■ Les policiers viennent d'interpeller trois jeunes pour un vol par effraction et d'importantes dégradations dans le gymnase municipal de Maincy. Ils seront prochainement jugés par le tribunal de Melun. Les faits se sont produits hier matin. A 3 h 50, les policiers sont prévenus de mouvements suspects au gymnase de Maincy. Sur place, ils tombent sur trois jeunes de 18 à 20 ans, à bord d'une voiture, qui contient notamment du matériel de musculation dérobé sur place. Placés en garde à vue, ils ont expliqué le déroulement des faits. Après être rentrés par effraction, ils ont cassé une porte, dégradé les installations, vidé des extincteurs et dérobé du matériel. Lors du contrôle de police, le conducteur était en état d'ivresse. Les jeunes habitent Savigny-le-Temple, Vaux-le-Pénil et Dammarie-les-Lys. Le plus âgé est déjà connu des services de police pour d'autres vols.

## SERRIS

## Le trio accusé d'avoir braqué deux bijouteries

LA COUR D'ASSISES de Seine-et-Marne, à Melun, juge à partir d'aujourd'hui, et pendant trois jours, trois hommes pour le braquage d'une bijouterie de Serris, remontant au 15 novembre 2012. Pierre Fonquerne, un habitant de Morsang-sur-Orge (Essonne) de 31 ans, et Farid Labidi, un habitant de Grigny (Essonne) de 35 ans, avaient été arrêtés par les vigiles du centre commercial du Val-d'Europe, juste après avoir attaqué l'enseigne Marc Orian.

Difficile pour eux de nier leur participation, comme l'a, en revanche, fait le troisième accusé tout au long de l'instruction. Arnaud Moussounda Lovely, un habitant de Corbeil-Essonnes (Essonne) de 35 ans, est jugé pour complicité, soupçonné d'avoir fait le guet. Il avait été interpellé dans un hôtel de Corbeil par les enquêteurs de la police judiciaire de Meaux, un mois et demi après le braquage. Il a toujours nié sa participation.

Ce jeudi-là, vers 18 h 30, un hom-

me entre dans la bijouterie du Val-d'Europe, située porte de la Volga, et se présente comme client. Soudain, il braque une arme de poing en direction de la vendeuse et lui ordonne d'ouvrir les vitrines. Un second malfaiteur arrive alors : les deux hommes vont vider les vitrines de leurs bijoux, qu'ils jettent dans des sacs en plastique. Ils prennent la fuite mais seront neutralisés par les vigiles du centre commercial. Le butin, qui se monte à 76 100 €, est restitué.

## Ils auraient agi pour régler une dette

Les enquêteurs vont étudier de près les appels passés par les téléphones portables des deux malfaiteurs : ils ont composé un seul et même numéro, juste avant l'attaque, laissant supposer la présence d'un troisième homme. Ce que va confirmer la vidéosurveillance de la gare RER de Serris. Grâce aux fichiers police, la PJ de Meaux identifie Arnaud

Moussounda Lovely, qui vient de sortir de détention, après avoir purgé une peine pour l'attaque de plusieurs bijouteries parisiennes, commis en 2008.

La cour d'assises va également se pencher sur un autre braquage, celui commis le 2 novembre 2012 au préjudice de la bijouterie Marc Orian du centre commercial Italie 2, à Paris. Farid Labidi et Pierre Fonquerne y ont participé, faisant main basse sur 25 813 €. Pour justifier les deux attaques, ce dernier n'a eu de cesse d'expliquer aux enquêteurs et au juge d'instruction qu'il avait une dette de 13 000 € à l'égard d'un certain Salif, commanditaire des deux attaques. Une version confirmée par son complice. Mais à aucun moment les deux hommes — déjà connus de la justice pour des vols aggravés et en état de récidive — ne mettent en cause Arnaud Moussounda Lovely, déjà condamné quatorze fois par le passé.

GUÉNAËLE CALANT



Serris, hier. Deux des braqueurs présumés de la bijouterie Marc Orian avaient été interpellés par les vigiles du centre commercial du Val-d'Europe. (LP/T.P.)

## FLEURY-EN-BIÈRE

## Deux ans ferme contre le trafiquant de drogue

« JE N'AVAIS PAS d'autre moyen que de récupérer les marchandises. Depuis son box, où il comparait détenu, il précise qu'il devait se rendre à Auxerre, dans l'Yonne, où un homme devait prendre la cargaison en charge. « Je n'ai pas payé pour le cannabis, assure-t-il. Je devais simplement faire le trajet et livrer la marchandise. Un homme devait m'attendre à la sortie de l'autoroute. Il m'aurait fait des appels de phare. »

rayé des listes de Pôle emploi, avoue : « J'avais peur des représailles. » La magistrate le sermonne : « Vous vous rendez compte aujourd'hui qu'en disant que vous veniez de Maastricht, vous vous mettiez une importation sur le dos ? » Olivier, dont le casier judiciaire est chargé de quatre condamnations pour menaces de mort, détention de stupéfiants, désertion et défaut d'assurance, baisse le nez : « Je n'avais pas réfléchi. »

## Il affirme qu'il avait « peur des représailles »

Pour le procureur, l'affaire est entendue : « Nous sommes sur un trafic important. 5 kg de cannabis peuvent alimenter beaucoup de consommateurs et de revendeurs. » Il avait requis quatre ans de prison et une amende douanière de 3 000 €. Cette amende n'a pas été retenue par le tribunal.

GISÈLE LE GUEN

## ROISSY-EN-BRIE

# L'unité éducative pour ados délinquants va fermer



**Roissy-en-Brie, dimanche.** La Protection judiciaire de la jeunesse fermera prochainement son unité éducative. Celle-ci prenait en charge des mineurs et jeunes majeurs ayant commis des délits ou suivant une mesure de « protection » ordonnée par la justice.

**UN LOCAL SOBRE ET DISCRET** au pied d'un immeuble du quartier HLM situé boulevard de la Malibran, à Roissy-en-Brie. C'est là qu'une dizaine de professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Seine-et-Marne, dont six éducateurs, prennent en charge plus de 120 mineurs et jeunes majeurs placés par la justice dans cette unité éducative en milieu ouvert (UEMO).

Mais ce centre va fermer ses portes, le 1<sup>er</sup> septembre probablement. La décision a été confirmée par la direction, qui la justifie par un manque de personnel et un éloignement géographique des jeunes devant fréquenter le centre (*lire ci-dessous*). Demain, le personnel rencontrera le directeur régional de la PJJ pour exprimer son opposition à cette fermeture, qui réduit le maillage de ce service en Seine-et-Marne et va ainsi à l'encontre du « service de proximité » que doit assurer le service public, donc la PJJ.

Concrètement, cette UEMO — ou Centre d'action éducative (CAE) — prend en charge des mineurs ou jeu-

nes majeurs ayant commis des délits ou étant suivis dans le cadre de mesures de « protection » ordonnées par la justice. Il s'agit d'une unité en milieu ouvert, c'est-à-dire que les jeunes n'y dorment pas. Six éducateurs y travaillent ainsi qu'un responsable d'unité éducative, un psychologue, une assistante de service social, une secrétaire... L'an passé, le site a accompagné plus de 120 jeunes Seine-et-Marnais, envoyés par les tribunaux de grande instance de Melun et de Meaux.

### Les jeunes iront à Lagny-sur-Marne ou Lieusaint

Une fois l'unité de Roissy fermée, leurs adolescents faisant l'objet d'une décision de justice devront aller à l'UEMO de Lagny-sur-Marne ou de Lieusaint, selon qu'ils vivent dans le nord ou le sud du département. « Il sera bien plus compliqué pour un jeune de Tournaing, Pontault ou Gretz d'aller à Lieusaint qu'à Roissy par exemple, s'inquiète une éducatrice du centre de la Malibran. Nous devons aller dans son secteur, nous

faire prêter des locaux par un partenaire... Le suivi de la mesure judiciaire sera beaucoup plus difficile pour les jeunes et leurs familles. »

La nouvelle annoncée aujourd'hui semble découler d'une réorganisation décidée en 2012. « Cela a déséquilibré l'activité de tous les services, constate le syndicat majoritaire SNPES-PJJ/FSU 77. Mais au lieu de revenir sur cette mesure et de se rapprocher de nos partenaires et du public, la PJJ préfère continuer le sabotage et fermer l'UEMO de Roissy. »

Ce n'est pas la première fois que la Protection judiciaire de la jeunesse réduit la voilure. « Il y a dix ans, la PJJ comptait plus de 2 000 emplois à temps plein en Ile-de-France. Aujourd'hui, nous sommes 1 800, recense le syndicat. L'UEMO de Roissy a perdu un poste d'éducateur récemment, l'Unité éducative d'activité de jour de Melun a fermé en 2009, plusieurs postes ont été supprimés ici et là, nos moyens éducatifs sont revus tous les six mois, ce qui nous empêche de prévoir des actions à moyen ou long terme. »

MARINE LEGRAND

## « Cette unité n'était pas viable par manque de personnel »

**Denis Colinet, directeur territorial de la PJJ 77**

**IL N'Y A AUCUNE AMBIGUÏTÉ** dans les propos du directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Seine-et-Marne. L'antenne de Roissy-en-Brie fermera ses portes prochainement, la décision est sans appel. « Il n'y avait pas une très grosse équipe éducative dans cette UEMO (*NDLR : unité éducative en milieu ouvert*), avec seulement six éducateurs, souligne Denis Colinet, directeur territorial de la PJJ 77. Cette UEMO n'était pas viable par manque de personnel : dès qu'un éducateur est absent pour maladie ou formation par exemple, cela complique énormément l'activité. Et depuis la restructuration de l'unité il y a deux ans, l'UEMO gère des jeunes de toute la Seine-et-Marne car l'unité est sur les ressorts des tribunaux de grande instance de Meaux et de Melun. Cela complique le travail de

l'équipe, les oblige à se déplacer... » Il a donc été décidé de répartir l'activité de Roissy-en-Brie sur les UEMO de Lagny-sur-Marne et de Lieusaint. « Le site de Roissy accueillait des jeunes de Chelles par exemple. Il sera plus pratique pour eux de se rendre à Lagny, à une station de RER de chez eux, que d'aller à Roissy-en-Brie, moins facile d'accès », soutient Denis Colinet.

Les membres du personnel, quant à eux, seront mutés à l'unité éducative de Torcy, 10 km plus loin, ou seront prioritaires pour obtenir une mutation en Ile-de-France. « Et ils toucheront une prime liée à cette mutation », assure le directeur de la PJJ 77. Enfin, les locaux du boulevard de la Malibran devraient être rendus à leur propriétaire.

M.L.

## SAVIGNY-LE-TEMPLE

# Il referme la porte sur la main du policier venu l'arrêter

■ Un habitant de 19 ans habitant Savigny-le-Temple a été condamné à plusieurs mois de prison ferme, mardi après-midi, après avoir été arrêté pour vente de drogue allée de la Commune, située dans la ZSP (zone de sécurité prioritaire), et pour avoir blessé un policier de la brigade anticriminalité (BAC) qui tentait de l'arrêter. Dimanche, vers 18 heures, la BAC avait repéré ce jeune homme, bien connu de la police, et l'avait vu vendre une barrette de cannabis. Ils ont alors couru vers lui pour l'interpeller. Le garçon s'est dirigé vers un appartement pour s'y réfugier. C'est là qu'il a violemment fermé la porte à plusieurs reprises sur la main du fonctionnaire qui tentait de l'agripper. Le policier s'est vu délivrer dix jours d'incapacité totale de travail (ITT). Le jeune a été arrêté lundi matin, chez lui, place des Charmes, à Savigny. Il avait déjà blessé un policier lors d'une interpellation dans la ZSP cet été.

## PONTAULT-COMBAULT

# Vaste opération de contrôle routier au rond-point Beilstein

■ L'opération coup de poing a commencé mardi vers 23 heures pour s'achever hier à 1 heure du matin. Les policiers ont effectué un contrôle routier au niveau du rond-point Beilstein à Pontault-Combault. Au total, trente et une voitures ont été vérifiées : phares, pneumatiques, etc., tout y est passé. Idem pour les conducteurs qui ont dû présenter leurs papiers. Deux d'entre eux ont été verbalisés pour des défauts d'assurance. Un automobiliste de 19 ans et son passager de 34 ans, tous deux de Créteil (Val-de-Marne) sont, eux, poursuivis pour des affaires de stupéfiants : le premier pour conduite sous l'emprise de stupéfiants et le second pour détention de cannabis. Ce dernier a été placé en garde à vue au commissariat de Pontault-Combault ; l'autre a été laissé libre.

## MORET-SUR-LOING

# Il meurt à la suite d'une crise cardiaque au volant

■ S'il a percuté une voiture mardi vers 18 heures, rue Moineau à Moret-sur-Loing, c'est parce qu'il avait eu un malaise cardiaque au volant. Lorsque les pompiers sont arrivés sur place, ils n'ont malheureusement pas pu le sauver.

## ROISSY-EN-BRIE

# Le maire sera élu ce soir

■ Après la démission de Mathilde Priest-Godet (UMP) lundi, pour « des raisons personnelles », le nouveau maire de Roissy-en-Brie sera élu ce soir. Le conseil municipal se réunit en effet à la salle du conseil dans ce but. François Bouchart, l'actuel premier adjoint, qui aura 37 ans dimanche, tient la corde pour la remplacer. Ce dernier, directeur général de la filiale française de Nerta, entreprise spécialisée dans les produits détergents, confirme simplement qu'il proposera bien sa candidature dans ce but. Il a également reçu l'investiture de l'UMP sur le canton de Roissy-en-Brie pour les élections départementales qui auront lieu en mars. *Ce soir à 20 h 45 dans la salle du conseil de la mairie, rue Pasteur.*

## RÉAU

# Le nouveau patron de Snecma Villaroche à la préfecture

■ Il est le patron du tout premier employeur industriel de Seine-et-Marne, avec 5 200 salariés en CDI au 31 décembre 2014. Cet après-midi, Grégoire Babinet, le nouveau directeur de Snecma Villaroche, doit rencontrer Jean-Luc Marx, le préfet de Seine-et-Marne. Le dirigeant de 49 ans a pris la direction du site seine-et-marnais de Snecma l'été dernier après avoir dirigé l'établissement d'Evry-Corbeil (Essonne) depuis janvier 2012. Auparavant, il a dirigé plusieurs départements au sein de l'entreprise du groupe aéronautique Safran. Il a commencé sa carrière dans la société en 1990 en tant qu'ingénieur méthodes.



## MEAUX

# Premier Salon de la jeunesse

■ Le bureau information jeunesse, la mission locale et la ville organisent le premier Salon de la jeunesse, destiné aux 11-25 ans. Des stands sur la citoyenneté, le logement, les loisirs, la culture, le sport, l'orientation, l'emploi, la formation, la santé et diverses animations agrémenteront les deux journées du salon. *Demain et samedi de 10 heures à 18 heures, à la salle des fêtes, avenue de la Marne à Meaux. Entrée libre. Renseignements au BIJ au 01.83.69.01.94 ou à la mission locale au 01.60.24.77.99.*

### ■ CLÉS

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Seine-et-Marne, c'est :

**150** agents.

**9** unités éducatives en milieu ouvert : deux à Meaux, deux à Melun, une à Lagny, à Torcy, à Lieusaint, à Montereau et à Roissy-en-Brie (qui va fermer).

**3** unités éducatives d'activité de jour qui prennent aussi en charge les jeunes de la PJJ : à Melun (via un restaurant d'application), Combs-la-Ville et Chelles.

**1** centre éducatif fermé (CEF) à Combs-la-Ville.

**1** foyer (établissement de placement éducatif) à Meaux.

■ Et aussi deux établissements de placement en hébergement individuel à Meaux, des services de réparation pénale en milieu ouvert, un service d'investigation...

## VERSAILLES

## Une hache préhistorique disparaît au château

**ENCORE UN VOL** au château de Versailles. Mardi, la direction a déposé plainte, au commissariat de police de la ville, après la disparition de la tête d'une hache en silex datant de l'époque néolithique. L'objet était conservé dans les combles de l'aile des ministres nord dans le bâtiment Est. « Cette hache était stockée dans une pièce qui ne bénéficiait pas de protection particulière », précise une source proche de l'affaire. Les services du château pensent que la disparition est intervenue entre novembre 2012 et 2013.

Cet objet avait été découvert en 2011 par l'archéologue du château lors de fouilles réalisées avant le chantier de réaménagement du bosquet et du théâtre d'eau. « Il ne faisait pas partie de la collection du monument à proprement parler, précise la direction. Il était sous la responsabilité de l'archéologue. »

C'est d'ailleurs cette spécialiste qui a déposé plainte. Elle n'a donné aucune estimation financière de l'objet disparu. « Tout ce que l'on peut dire, ajoute la même source, c'est que cette pierre a forcément une valeur his-

torique inestimable. » Les sites de vente spécialisés évaluent ce genre d'objet à quelques centaines d'euros.

## Des œuvres ont déjà été dérobées

Ce n'est pas la première fois que des œuvres sont volées ou perdues au château. Et à chaque fois, l'alerte avait été donnée avec retard. Le 14 février dernier, une toile du premier Empire avait disparu de la remise où elle était stockée. Ce portrait du comte Régnault de Saint-Jean-d'Angely, réalisé par le baron Gérard, avait été mystérieusement dérobé dans l'enceinte du monument le plus visité de l'Hexagone.

En septembre 2009, deux vases en bronze datant de la période du premier Empire avaient été dérobés dans la salle des Epis, située dans l'aile du midi du château. Dans la salle d'exposition, ces objets, d'environ 60 cm de hauteur et pesant environ 15 kg, reposaient sur des socles en marbre qui sont restés en place. Aucune de ces affaires n'a pour l'instant été élucidée.

JULIEN CONSTANT

## LE CHESNAY

## Le chien démasque les trafiquants

■ Deux hommes, âgés de 26 et 29 ans, ont été interpellés, hier au Chesnay, pour trafic de stupéfiants. Vers 10 h 15, rue Audigier, les forces de l'ordre réalisent une opération de contrôle dans les parties communes d'un immeuble, réputé pour accueillir des trafiquants de drogue. Le chien renifleur de drogue a permis de mettre la main sur 5 morceaux de résine de cannabis pour un poids total de 500 g dans une cave. Les policiers ont réalisé une perquisition dans l'appartement des propriétaires et ont découvert une centaine de grammes, une balance et des feuilles à rouler. Les deux hommes étaient encore hier soir en garde à vue au commissariat.

## PLAISIR

## Le cambrioleur géolocalisé condamné à 14 mois de détention

■ Le cambrioleur, piégé par le système de localisation d'un smartphone qu'il venait de voler, comparait, lundi devant le tribunal correctionnel de Versailles. Cet homme de 36 ans avait été interpellé, dans la nuit de jeudi à vendredi à Plaisir, grâce à une petite application qui sert à localiser son mobile. Il a écôpé de 18 mois de prison dont quatre mois avec sursis.

## LES MUREAUX

## Six mois de prison ferme pour le dealer cagoulé

■ Un homme de 22 ans a été condamné mardi à une peine de six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles. Il avait été interpellé allée Georges-Bizet, alors qu'il portait une cagoule dans un hall d'immeuble. Les forces de l'ordre avaient découvert sur lui 51 barrettes de résine cannabis. Lors de sa garde à vue au commissariat, le jeune homme a nié toute forme de trafic.

## VÉLIZY

## L'intégration dans Versailles Grand Parc attendra 2016

■ Vélizy-Villacoublay pourra rejoindre l'agglomération Versailles Grand Parc (VGP), le 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'imbroglio juridique, dans lequel la commune était plongée au sujet de l'intercommunalité, vient de trouver un épilogue. Les préfets des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont signé un arrêté qui place Vélizy dans le statut de commune isolée pour 2015. Durant cette année, la ville va donc récupérer temporairement les compétences de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) auquel la commune avait adhéré début 2014 avant de décider d'en sortir après les municipales. Ces compétences sont notamment la voirie, les espaces verts, l'assainissement, le ramassage des ordures et le développement économique. « Le statut de commune isolée constitue la solution la plus simple, défendue par tous les acteurs du dossier, en attendant que Vélizy passe dans VGP », commente Pascal Thévenot, le maire (UMP).

## LA VERRIÈRE

## Mobilisation contre la carte d'éducation prioritaire



La Verrière, hier matin. A l'appel du maire (PC), une cinquantaine de parents sont descendus dans la rue pour protester contre la sortie de la commune de la carte d'éducation prioritaire. (LP/C.D.)

« **NOUS SOMMES** plutôt des bons élèves, mais nous avons été punis. » Hier matin, Alain Hajjaj, maire (PC) de La Verrière, et une cinquantaine de parents d'élèves ont symboliquement bloqué durant dix minutes une des principales routes de la commune pour protester contre la sortie de la ville de la liste des Réseaux d'Éducation Prioritaires (REP).

Une très mauvaise surprise pour la municipalité avec des conséquences pour tous les établissements scolaires de La Verrière. Les moyens financiers vont être largement diminués dès la rentrée 2015 pour les écoles du Bois de l'Étang, du Parc et celle régionale du premier degré (ERPD). Mais surtout pour le collège voisin du Mesnil-Saint-Denis où sont scolarisés la plupart des élèves de la Verrière.

« En sortant de la carte d'éducation prioritaire, nous n'avons plus rien de garanti : ni moyens pédagogiques, ni financiers, ni humains ! s'alarme Rachel Souli, présidente de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves). Le collège public Philippe de Champagne marche

bien car ce sont de petites classes, avec un accompagnement personnalisé, plus de surveillants que dans un collège hors REP, une assistance sociale, une infirmière. » Or, son fonctionnement actuel est menacé. Il ne bénéficiera plus des aides allouées par l'État aux établissements en difficultés.

## Les enseignants appelés à la grève aujourd'hui

Pour manifester leur colère, les parents ont dans le même temps organisé une opération « collège désert », largement suivie puisque seuls une quarantaine de collégiens se sont levés. Même mobilisation aujourd'hui dans les écoles où les instituteurs sont appelés à la grève.

« La force du collège, c'est d'avoir réussi à composer avec une grande mixité entre les enfants de La Verrière et ceux du Mesnil-Saint-Denis. Si cette bonne entente fonctionne, c'est justement grâce aux moyens que l'État nous donne. Il faut nous encourager et non tout abandonner ! » s'agace un parent d'élève. « Il

ya une vraie paupérisation de la population à La Verrière, avec un taux de chômage énorme. Les difficultés sont les mêmes qu'hier. C'est un sentiment d'incohérence qui nous envahit aujourd'hui », ajoute Jean-Yves Blée, premier adjoint à l'éducation et la petite enfance, qui s'insurge contre la décision du ministère de l'Éducation nationale de sortir La Verrière mais de laisser Trappes dans le REP. « Nous avons la même population dans ces deux villes. Je crois que si le collège était situé à La Verrière et non au Mesnil, le gouvernement ne se serait même pas posé la question. Le gouvernement a dû prendre en compte les revenus des habitants du Mesnil-Saint-Denis, mais c'est totalement biaisé », poursuit l'élu.

En réaction à ces contestations, l'académie parle d'une convention promettant des moyens au groupe scolaire, sans toutefois fournir de chiffre. Les habitants affirment être prêts à durcir le mouvement pour se faire entendre.

CHARLOTTE DARCHE

## MANTES-LA-VILLE

## Le transfert de production inquiète les salariés du fabricant de clarinettes

**DIRECTION L'ALLEMAGNE.** A partir du 15 janvier, une partie de l'activité de l'entreprise Buffet-Crampon de Mantes-la-Ville est transférée outre-Rhin. C'est là-bas, dans une filiale de Buffet Group, que le champion français des instruments à vent va faire construire des pièces ou des instruments entiers pour les mois à venir.

« Ça concerne trois unités spécifiques et représente environ 15 % de notre activité, explique Franck Gouyette, délégué CGT de l'usine. La proposition a été présentée en comité d'établissement au mois de décembre et la direction a choisi de passer outre l'avis négatif émis par les délégués lors de cette réunion. » Depuis cette annonce, assure la CGT, « les 270 salariés et la vingtaine d'intérimaires qui travaillent à Mantes-la-Ville sont inquiets et tendus car ils y voient une menace sur leur activité et sur l'emploi ».

Du point de vue de la direction, cette décision « n'est pas une délo-

calisation ». Le 19 décembre, lors du comité d'établissement, la direction a assuré aux délégués que ce transfert « n'aurait aucun impact sur les effectifs » et elle affirme aujourd'hui que le groupe « a des projets de développement sur place ».

## Pour faire face à un surcroît d'activité

« Concernant ce partage de la production avec l'Allemagne, il s'agit de faire face à un surcroît d'activité que l'usine de Mantes-la-Ville ne peut pas assumer, continue un responsable du groupe. Nous sommes victimes du succès de plusieurs de nos instruments et il faut assurer les commandes pour contenter nos clients. Nous ne voulons pas prendre le risque de perdre des parts de marché. »

« Tout le monde craint que les emplois soient menacés à moyen terme, explique Bernard Baty, lui aussi délégué CGT. On est plus cher que les ouvriers allemands et les



Mantes-la-Ville, hier matin. Les militants syndicaux craignent une menace sur les emplois. (LP/M. Fi.)

marges de l'entreprise sont plus fortes s'ils font fabriquer là-bas. Ce qui nous choque avec ce transfert vers l'Allemagne, c'est que l'entreprise a perçu l'an dernier 224 000 € de l'État sous forme de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. »

MAXIME FIESCHI

CREIL

# Voitures vandalisées : les habitants en colère

**PORTIÈRES PLIÉES**, rétroviseurs cassés ou arrachés, roues volées... En tout, plus d'une quinzaine de véhicules stationnés dans le parking souterrain du 1 et 2, allée du faubourg, sur les hauts de Creil, ont été dégradés dans la nuit de dimanche à lundi.

« Plus personne n'ose laisser sa voiture ici la nuit. On se gare à l'extérieur. Désormais, le parking est déserté », témoigne Ahmed, un riverain. Sa voiture aussi a été la cible de dégradations. « Ils ont

plié une des portières. Mais j'ai réussi à la remettre plus ou moins en place. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il y a un portail électrique. Le seul moyen d'accéder

**« On en a marre là !  
A d'autres, ils ont arraché  
les capots et volé  
des pièces mécaniques »**

Malik, un habitant dont la voiture a eu les rétroviseurs brisés



Creil, hier. Dans le parking déserté par les voitures, un rétroviseur arraché dans la nuit de dimanche à lundi traîne encore sur le sol. (LP/S.H.)

ici, c'est d'avoir le bip... » ajoute-t-il en s'interrogeant sur les motivations des auteurs du méfait.

Un peu plus loin, Malik a quant à lui eu ses deux rétroviseurs cassés. « C'est la première fois que ça m'arrive. Mais pour un voisin, c'est la troisième. On en a marre là ! A d'autres, ils ont arraché les capots et volé des pièces mécaniques. C'est quand même dingue », s'agace le jeune homme. Un troisième encore assure que le parking est souvent la cible d'actes de délinquance. « Nous sommes plusieurs à avoir déposé une plainte au commissariat », assure-t-il, exprimant ainsi un ras-le-bol partagé par beaucoup au sein de la résidence et du quartier.

La mobilisation est en marche. Des habitants envisagent d'ailleurs de faire tourner une pétition pour demander à la mairie de prendre des dispositions afin « de sécuriser les lieux. » « Je n'ai pas été mis au courant de ces événements. Mais ma porte est ouverte si les riverains ont des demandes à formuler », réagit le maire PS de Creil, Jean-Claude Villemain. De son côté, le bailleur social en charge de cet ensemble d'immeubles confirme les actes de vandalisme. Une plainte contre X a également été déposée.

STÉPHANIE HANÇO

MÉRU

# Le gérant de la casse obtient enfin l'autorisation d'exploiter

**IL ADMET AVOIR** commis une erreur. Une faute qui l'a conduit devant le tribunal correctionnel de Beauvais et pour laquelle il a été condamné, en première instance, à 50 000 € d'amende. Mais depuis, Dominique Gourdin, le gérant de Méru Auto Pièces (MAP), est rentré dans les clous. Il a enfin obtenu auprès de la préfecture de l'Oise, l'autorisation d'exploiter la casse automobile qu'il a ouverte en 2010 dans la zone industrielle de la cité de la Nacre. Sauf qu'entre-temps, son chiffre d'affaires a chuté de près de 25 %, passant d'1,2 M€ à 900 000 €.

« Je sais que j'ai déconné, regrette Dominique Gourdin. Mais, on peut dire que j'ai payé le prix fort. La société a frôlé le dépôt de bilan et j'ai été obligé de me séparer de sept salariés. » Cette faute, c'est d'avoir exploité une installation classée, en l'occurrence une casse, sans autorisation. Un impair étonnant pour Dominique Gourdin. Car l'homme — qui possède une autre société dans le Val-d'Oise, VOG, parfaitement en règle — connaît par cœur les règles du jeu. Mais en s'installant à Méru, il admet avoir péché par empressement. « Les contrats avec les constructeurs et les compagnies d'assurance arrivaient

et j'avais peur qu'ils me passent sous le nez, glisse-t-il. Je ne pouvais pas attendre... »

Pendant plusieurs mois, l'affaire fonctionne. Trop bien même. Inquiet du développement de MAP, un concurrent alerte la Dreal (la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Lors d'un contrôle, les agents découvrent alors 1 200 véhicules accidentés ou hors d'usage et une activité de dépollution des véhicules sans la moindre autorisation. « On m'a accusé de

beaucoup d'autres choses, déplore le gérant de MAP. On m'a aussi reproché d'avoir pollué les sols. Résultats, les 12 prélèvements qui ont été effectués n'ont rien révélé. »

Aujourd'hui, Dominique Gourdin attend que son affaire soit réexaminée par la cour d'appel d'Amiens (Somme). « J'espère que l'amende sera ramenée à de plus justes proportions, soupire-t-il. J'ai fait une erreur et je l'assume mais 50 000 €, ça fait beaucoup. D'autant qu'avec toute cette histoire, j'ai déjà perdu l'équivalent de dix ans de travail. Si aujourd'hui, on maintient à peu près le chiffre d'affaires, c'est au prix de gros sacrifices... »

DAVID LIVOIS



Méru. Quelques mois après l'ouverture illégale de l'établissement en 2010, 1 200 véhicules, accidentés ou hors d'usage, avaient été découverts lors d'un contrôle qui avait valu une amende de 50 000 € au patron. (LP/DL)

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

# Une maison détruite par les flammes

■ Une maison est entièrement partie en fumée hier après-midi à Saint-Just-en-Chaussée. Les pompiers sont arrivés sur place vers 15 heures. Deux heures plus tard, l'incendie était circonscrit. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'origine des flammes serait accidentelle et liée à un dysfonctionnement électrique. Le feu n'a fait aucun blessé. Les habitants de la maison vont être relogés.

ÉDUCATION

# Ordi 60 : début de la distribution des tablettes dans les collèges



Bresles. Pour la 7<sup>e</sup> année de l'opération qui vise à équiper chaque collégien, 11 000 tablettes tactiles seront confiées aux élèves (ci-dessus, Yves Rome, président du conseil général). (LP/Antoine Guy.)

■ A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 7 février, 11 000 élèves de sixième du département vont recevoir une tablette numérique qui les accompagnera tout au long de leur scolarité. Plusieurs cérémonies sont prévues dans 64 établissements, pour distribuer les tablettes Lenovo A8-50 qui, cette année, ont été enrichies d'applications pédagogiques et d'aide aux devoirs. C'est la 7<sup>e</sup> saison de ce programme entamé en 2009. Depuis 2008, 90 000 ordinateurs ont été offerts aux jeunes Oisiens dans l'objectif de promouvoir l'égalité des chances et de réduire la fracture numérique. Ce dispositif s'accompagne du raccordement de tous les collèges au très haut débit pour faire définitivement entrer le collège dans l'ère numérique.

# Un forum du lycéen à Amiens

■ A partir d'aujourd'hui et jusqu'à samedi, les équipes pédagogiques des écoles, universités et unités de formation recevront des jeunes venus de toute la région à l'occasion du Forum du lycéen à l'étudiant, au centre Mégacité d'Amiens (Somme). Le Forum accueille les élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale, de tous les lycées publics et privés de l'académie d'Amiens, ainsi que les étudiants. L'occasion pour eux de s'informer et de préparer leur orientation. Le salon est aussi ouvert aux parents. Des navettes gratuites sont mises en place depuis la gare d'Amiens. Aujourd'hui, demain et samedi au centre Mégacité d'Amiens. Renseignements sur [www.forumdulyceen.fr](http://www.forumdulyceen.fr).

COMPIÈGNE

# L'hôpital fait son cinéma

■ Hier, les enfants suivis et hospitalisés au service pédiatrie du centre hospitalier de Compiègne et ceux du CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce) sont allés au cinéma à quelques pas seulement de leur chambre, grâce à l'association les Toiles enchantées. « Les distributeurs nous prêtent des films à l'affiche gratuitement et nous parcourons la France pour les montrer aux enfants », explique Julien, projectionniste de l'association. Ils étaient donc un peu plus d'une vingtaine à rigoler devant « les Pingouins de Madagascar ». « Le cinéma permet de dédramatiser le contexte hospitalier, confie Emilie Lachaux, éducatrice au service pédiatrie. Quand on leur a dit qu'il y avait un film ici, ils étaient étonnés ! Et ça permet de trouver d'autres occupations que la salle de jeux et les activités habituelles. D'autant que certains n'ont pas toujours l'occasion d'aller souvent au cinéma. » L'association, présidée par le comédien Alain Chabat, vient une fois par an à Compiègne.

CRÉPY-EN-VALOIS

# Une soirée au profit du Téléthon

■ Le conseil municipal des jeunes de Crépy-en-Valois renouvelle sa mobilisation en faveur du Téléthon, avec une soirée DJ organisée pour les collégiens, demain soir, à la salle des fêtes. L'année dernière, l'opération avait réuni 190 adolescents. Elle avait permis de récolter 621 €. Nouveauté, cette année, un code vestimentaire a été choisi par les conseillers municipaux en herbe : nœud papillon pour les garçons, bijoux de tête pour les filles. Demain, de 20 heures à minuit, à la salle des fêtes. Réservée aux collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Entrée : 2 €. Renseignements au 03.44.59.44.45.

